

Le Guide de la Compétition FFT de Beach Tennis



Novembre 2022



*Le sommaire de ce guide est interactif, il vous permet d'accéder directement à la page choisie.
Vous trouverez en bas à droite des pages de ce document le pictogramme du sommaire ce qui vous permettra un retour rapide à celui-ci.*

1/ LES REGLES GENERALES

- 1.1 [Types de compétitions](#)
- 1.2 [Règles de participation \(Licence FFT/IPIN, Mutation, Surclassement jeunes\)](#)
- 1.3 [Formats de jeu et formules sportives \(Têtes de série, Poules, Qualif., Balles homologuées\)](#)
- 1.4 [Nombres de matchs par jour / temps de repos](#)

2/ LES TOURNOIS

- 2.1 [Présentation](#)
- 2.2 [Droits et délais d'homologation](#)
- 2.3 [Droits d'inscription des équipes](#)

3/ ORGANISATION D'UN TOURNOI FFT

- 3.1 [Homologation](#)
- 3.2 [Les épreuves et les catégories d'âge](#)
- 3.3 [Exigence minimum par catégorie](#)
- 3.4 [Cahiers des charges seniors et jeunes](#)
- 3.5 [Répartition des gains](#)

4/ ORGANISATION D'UN TOURNOI ITF

- 4.1 [Général](#)
- 4.2 [Homologation](#)



4.3 [Exigence minimum par catégorie](#)

4.4 [Répartition des gains](#)

4.5. [Aides Financières FFT](#)

5/ LE CLASSEMENT FFT

5.1 [Introduction](#)

5.2 [Répartition des points ITF](#)

5.3 [Répartition des points FFT](#)

5.4 [Gestion des WO et blocage classement](#)

5.5 [Assimilations](#)

5.6 [Valorisation du circuit ITF BT dans le classement français](#)

6/ LES CHAMPIONNATS REGIONAUX 2023 – JEUNES ET SENIORS

6.1 [Mode de qualification](#)

6.2 [Epreuves organisées](#)

6.3 [Résultats](#)

7/ LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2023 - SENIORS

7.1 [Mode de qualification](#)

7.2 [Classement / Diffusion des listes](#)

7.3 [Remplacements](#)

7.4 [Formule sportive & programmation](#)



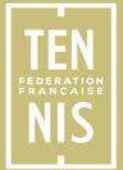
8/ LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2023 – JEUNES U14 et U18

8.1 [Mode de qualification](#)

8.2 [Classement / Diffusion des listes](#)

8.3 [Remplacements](#)

8.4 [Formule sportive & programmation](#)



1. LES REGLES GENERALES

LES REGLES GENERALES

1.1 Types de compétitions



Il existe plusieurs compétitions au Beach Tennis, avec plusieurs types d'épreuves homologuées possibles qui se jouent toutes en double. Elles doivent se disputer **uniquement sur du sable et pieds nus ou avec des chaussons/chaussettes sans semelle rigide, si elles veulent être homologuées.**

Quelque soit le type d'épreuve ou la catégorie d'âge, les tournois et les championnats n'alimentent qu'un seul et même classement Beach Tennis : le **Classement féminin** (Dames et Filles) et le **Classement masculin** (Messieurs et Garçons).

Affichage obligatoire par le Juge Arbitre, pendant le tournoi ou le championnat : Tous les tableaux, le prize money ainsi que sa répartition (dès 0€ ou lots pour les jeunes) et le ou les formats de jeu.

Le jour-J, sur ADOC et les affiches de tournois : Bien renseigner les catégories d'âge jeunes au niveau du « libellé du tournoi » pour les jeunes et seniors + (ex : Tournoi FFT BT 100 Jeunes U14 – DG et DF, Tournoi BT 250 +45 ans).

- LES CHAMPIONNATS DPT / RGX et FRANCE - JEUNES (U14 et U18) ET SENIORS

Compétitions de Beach Tennis	Catégories	Type d'épreuves homologuées
Championnats de France Seniors et Jeunes	FFT BT 2000 – Seniors FFT BT 1000 - Jeunes U14 et U18	- Senior : Double Dames et Double Messieurs - Jeunes : DD et DM - U14 et U18
Championnats Régionaux Seniors et Jeunes <i>Qualificatifs pour les Championnats de France</i>	FFT BT 250 (Si < à 8 équipes) FFT BT 500 (Si > ou = à 8 équipes)	- Senior : Double Dames et Double Messieurs - Jeunes : DD et DM - U14 et U18
Championnats de départementaux Seniors et Jeunes <i>Qualificatifs pour les Championnats Régionaux</i>	FFT BT 100	- Senior : Double Dames et Double Messieurs - Jeunes : DD et DM - U14 et U18

Pour rappel, la catégorie d'âge d'un joueur est calculée en soustrayant le millésime de l'année sportive à son année de naissance. Exemple: pour l'année sportive 2023, qui débute le 01/09/2022 et se termine le 31/08/2023, un compétiteur jeune U14 est une personne née en 2009 et 2010 (cf. Statuts et règlements FFT – RS - chapitre III, Art. 6).



LES REGLES GENERALES

1.1 Types de compétitions



- LES TOURNOIS ET LES EPREUVES PAR EQUIPES - JEUNES ET SENIORS

Compétitions de Beach Tennis	Catégories / Points	Type d'épreuves homologuées
TOURNOIS* Seniors Senior + 45 ans Jeunes – U14 / U16 / U18	Tous les catégories FFT et ITF + 45 ans : BT250 et inférieur	- Double Dames Seniors, S+ et Jeunes - Double Messieurs Seniors, S + et Jeunes - Double Mixte Seniors, S+ et Jeunes
EPREUVES PAR EQUIPES* Seniors Jeunes – U14 / U16 / U18	FFT BT 250	- 1 DD + 1 DM + 1 DX

*Les tournois et épreuves par équipes Jeunes **U10 et U12** sont **NON HOMOLOGUES**.

Ils doivent être organisés sous forme de **plateaux/tournois multi-matches**, afin de faire découvrir la compétition aux plus jeunes de façon progressive et ludique, avec un maximum de matchs.

Toutefois un surclassement des U12 (11/12 ans) est possible en U14, U16, U18 et seniors découverte BT25 et BT100, sous réserve de validation en amont de la procédure de surclassement (infos disponible sur le site de la fft – rubrique Compétition/BT/classement).

Les tournois seniors plus ne sont ouverts qu'aux catégories de tournois BT250 et inférieures.

- EPREUVES PAR EQUIPES DE BEACH TENNIS Jeunes et Seniors

Chaque Ligue édicte son propre règlement (formats de matchs, nombre de rencontres, nombre de jours de matchs par équipes, phase départementale et/ou régionale,...). **Il n'existe pas de championnats de France par équipe**

Néanmoins, la FFT impose un cadre sportif : une équipe, jeune ou senior, qui est composée de **4 joueurs/ses minimum** (= 2 joueurs + 2 joueuses) à 6 joueurs. L'équipe peut être composée de joueurs et joueuses qui ne viennent pas forcément du même club, mais ils et elles doivent être de la même ligue.

⇒ Chaque rencontre comprend 3 parties : **1 Double Dames + 1 Double Messieurs + 1 Double Mixte**. Le double mixte doit se jouer après les DD et DM.



LES REGLES GENERALES

1.1 Types de compétitions



Pour les DM/DD lors des épreuves par équipes : il ne faut pas jouer plus de 5 matchs par jours, dont 3 matchs maxi au format 4. Ainsi, si votre équipe est composée de 4 joueurs et non de 6 et que vous faites vos épreuves par équipes sur un jour, l'équipe de 4 ne pourra pas faire plus de 3 matchs en DM et DD car ces mêmes joueurs vont faire les 3 Doubles Mixtes également.

Chaque Championnat d'épreuves par équipes, sera **valorisé selon le barème d'un BT250** et directement homologué par les ligues via ADOC, sous l'intitulé « épreuve par équipes ». Les résultats impacteront le calcul du classement pour tous les joueurs/ses en fonction de leur classement final dans leur ligue, à l'issue de l'épreuve.

Finale des épreuves par équipe : obligatoire au format 4 pour les DD et DM.

Règlement fédéral de cette épreuve dans les Règlements Sportifs FFT / Compétitions de Beach Tennis / Chap. VII Art. 233 bis.



LES REGLES GENERALES

1.2 Règles de participation



● La licence FFT :

Pour participer à un tournoi homologué de Beach Tennis, il faut :

- Être licencié(e) à la FFT pour l'année sportive en cours, avec une licence Club (C) ou Web (W) - multi-raquettes ou Beach Tennis, portant la mention « compétition autorisée ».

IMPORTANT : Les licences Découverte (D) et Scolaire (S) ne permettent pas de participer à une compétition homologuée (cf. chapitre III – art. 5 / Règlements sportifs FFT).

- Faire partie des catégories d'âge 13 ans et plus (U14, U16, U18 et Seniors)

Un Surclassement U12 (11/12 ans) est possible si le jeune possède un certificat de surclassement par un médecin du sport, qui indique les catégories d'âge autorisées (possible en U14, U16, U18 et seniors : BT 25, BT 100 et BT 100 Mixte uniquement).

- **Présenter au JA une pièce d'identité officielle avec photographie + son attestation de licence FFT en cours**

● L'IPIN (licence ITF) :

Depuis 2020, si vous souhaitez participer à un tournoi de Beach Tennis ITF (International Tennis Federation), il faudra vous inscrire sur la plateforme de l'ITF, afin d'obtenir un IPIN (International Player Identification Number) : <https://www.itftennis.com/en/itf-tours/beach-tennis-tour/>

Vous devez impérativement avoir un IPIN avant la date limite d'inscription du premier tournoi ITF auquel vous participerez.

- **Service en ligne IPIN** : Il fournit des informations sur le calendrier, l'entrée et le retrait instantanés de tournois ITF, les paiements en ligne, l'état des inscriptions et les horaires des tournois **24h/24, 365 jours par an et est disponible en anglais, français et espagnol.**

- **Coût** : Beach Tennis IPIN coûte **30 \$US**

- **Abonnement** : Il est **valable pour une période de 52 semaines à compter de la date d'inscription.** Veuillez donc vous inscrire uniquement lorsque vous êtes prêt à commencer à participer à des tournois, pour maximiser l'utilisation.

- **Sélection des circuits** : Pour participer aux tournois ITF Beach Tennis uniquement, **sélectionnez Beach Tennis** (pas professionnel tennis, junior tennis).

- **Compte Match-Up** : Votre compte IPIN sera mis en correspondance avec votre historique de jeu dès que possible (veuillez prévoir plusieurs jours pour que cette étape soit terminée), une fois que vous vous êtes inscrit pour un IPIN Beach Tennis.



LES REGLES GENERALES

1.2 Règles de participation



- Possibilité de participer à des épreuves de **Double Mixte qui comptent pour le calcul du classement, uniquement** dans les épreuves :
 - Pour les Jeunes **U14/U16/U18 et surclassés U12** : FFT BT 100 J Mixte (1 terrain et +)
 - Pour les **Seniors et surclassés Jeunes U12/U14/U16/U18** : BT 100 Mixte (1 terrain et +)
 - Pour les **Seniors et surclassés Jeunes U14/U16/U18** : FFT BT 200 Mixte (2 terrains et +)
- Pour les épreuves de Double Messieurs **FFT BT 25 et FFT BT 100** : il est possible en dehors des paires homme/homme, d'avoir des paires **homme/femme ou femme/femme, avec respect des classements imposés pour les dames et les messieurs.**

Classement imposé par joueur :

- Epreuve **FFT BT 100** : Messieurs : maximum N°200 (à 599 et +), et Dames : maximum N°150 (à 249 et +)
- Epreuve **FFT BT 25** : Messieurs : maximum N°600 et +, et Dames : maximum N°250 et +

Exemple: Un joueur classé N° 605^{ème} français souhaite jouer un FFT BT 25 en Double Messieurs, mais qui ne trouve pas de partenaire messieurs, il pourra alors jouer avec une joueuse (paire mixte) si elle est numéroté N°250, N°251, et au-dessus.

En revanche, si ce même joueur N° 605^{ème} français souhaite jouer un FFT BT 25 en Double Messieurs, avec une joueuse N°150^{ème} française jusqu'à la 249^{ème}, ils ne pourraient pas participer au FFT BT 25 en Double Messieurs.

Compte tenu de la possibilité pour les dames de participer à certaines épreuves messieurs, ces épreuves messieurs impacteront les classements dames et messieurs.

Attention : Il ne devra pas y avoir sur ces tableaux BT25 et BT100, l'intégralité ou une majeure partie des équipes en mixte mais seulement quelques paires, sinon il faudra proposer un tableau seniors de double mixte (BT 100 Mixte, BT 200 Mixte).

Règle de mutation :

IMPORTANT : Toute demande de changement de club, et si elle a pour effet de changer de ligue, doit intervenir, auprès de la ligue d'accueil, **au plus tard le 15 décembre 2022.**

Toute demande de changement de club **postérieure au 15 décembre 2022**, et si elle a pour effet de changer de ligue, ne peut être justifiée que par un déménagement et doit faire l'objet d'un **justificatif officiel à fournir à la Ligue d'accueil** à l'appui de la demande. Pour plus d'informations et connaître des exigences spécifiques de ligue éventuelles, veuillez contacter la ligue concernée.



LES REGLES GENERALES

1.2 Règles de participation



- Règles de Surclassement Jeunes (U12 et U14, U16,U18) pour les tournois et épreuves par équipe :

Processus de surclassement

Beach Tennis - Jeunes U12 (11/12 ans)



Avoir la possibilité pour un jeune U12 (11/12 ans) de jouer des tournois de Beach Tennis en catégorie supérieures : U14, U16, U18 et Tournois découvertes séniors BT25 et BT100



Avoir un **certificat médical de surclassement d'un médecin du sport** (non-valable : certificat médical établi par un médecin généraliste) précisant la catégorie supérieure souhaitée.

Durée de validité : 1 an
(à renouveler tous les ans. Pas de durée de validité de 3 ans comme les adultes)



Après validation de l'étape précédente, le jeune pourra participer grâce à son certificat de surclassement aux tournois Beach Tennis en U14, U16, U18 ainsi qu'en BT25 et BT100 séniors.

Processus de surclassement

Beach Tennis - Jeunes U14, U16, U18 (13/18 ans)



Avoir la possibilité pour les jeunes U14, U16, U18 de jouer en surclassement quelle que soit la catégorie de tournois jeunes et séniors.



Avoir un **certificat médical de surclassement d'un médecin du sport** (non-valable : certificat médical établi par un médecin généraliste) précisant la catégorie supérieure souhaitée.

Durée de validité : 1 an
(à renouveler tous les ans. Pas de durée de validité de 3 ans comme les adultes)



Après validation de l'étape précédente, le jeune U14, U16, U18 pourra participer grâce à son certificat de surclassement aux tournois Beach Tennis en U16, U18 ainsi que toutes les catégories de tournois séniors.



LES REGLES GENERALES

1.3 Formats de Jeu et Formules Sportives (Têtes de série)



● FORMATS DE JEU :

Les matchs sont essentiellement en 2 sets de 6 jeux (avec point décisif), et super tie-break (10 points) au troisième set, avec No-Ad.

ATTENTION : Les Doubles Mixtes FFT BT 200 Mixte (2 terrains et +), BT 100 Mixte (1 terrain) et BT 100 Mixte Jeunes sont obligatoirement en format 3.

Il existe 4 formats de matchs homologués pour les compétitions de Beach tennis :

Format long :

- **Format 4** : 2 sets à 6 jeux avec points décisif ; 3^{ème} set : super jeu décisif à 10 points

Formats courts :

- **Format 3** : 2 sets à 4 jeux avec points décisif, jeu décisif à 4-4; 3^{ème} set : super jeu décisif à 10 points
- **Format 5** : 2 sets à 3 jeux avec points décisif ; 3^{ème} set : super jeu décisif à 10 points
- **Format 6** : 2 sets à 4 jeux avec points décisif ; jeu décisif à 3-3; 3^{ème} set : super jeu décisif à 10 points

Tous les matchs, quel que soit le format, seront comptabilisés pour le calcul du classement. Seuls les matchs en catégorie U10 et U12 (journée plateaux multi matchs) ne comptent pas pour le classement BT.

IMPORTANT : Voir page 17 et 18 pour les formats obligatoire en fonction des catégorie de tournoi et le nombre d'équipes engagées par épreuve.

● FORMULES SPORTIVES :

Il existe de nombreuses formules sportives ou des combinaisons de formules possibles pour une compétition de Beach tennis : Poules, tableau à départ en ligne, Tournoi Multi Matches, poules + tableau à départ en ligne, etc...La formule sportive choisie est très importante et doit être la plus appropriée, afin de respecter une progression sportive tout au long de la compétition.

Quel que soit la formule sportive, il y a un **minimum de 3 matchs à faire pour chaque paire.**

Aussi, toutes les paires sont classées en fonction de leur rang obtenu à l'issue de la compétition. C'est pourquoi, il est **obligatoire de réaliser les matchs de classement pour les tournois FFT.** Ils peuvent se jouer dans un format différent, laissé au choix de l'organisateur parmi les formats évoqués ci-dessous. Ces matchs de classement ont un intérêt pour être au plus juste dans les niveaux réels de jeu retrouvés au niveau du classement FFT BT. **Si pas de match de classement, alors l'équipe se classe au rang le plus bas.**



LES REGLES GENERALES

1.3 Formats de Jeu et Formules Sportives (Têtes de série)



Sur les tournois ITF, proposer dès que possible un tournoi FFT en parallèle aux licenciés FFT (français et étrangers) qui se seraient fait vite sortir des tableaux ITF, dans le but de faire jouer au maximum les compétiteurs FFT.

Règle de gestion des Têtes de Série (TS) – article 211 des Règlements Sportifs de la FFT

- Dans tout tableau comportant des équipes classées, les mieux classées d'entre elles doivent être placées de façon à se rencontrer le plus tard possible ; elles sont appelées têtes de série. Tout tableau doit présenter des TS, à l'exclusion de ceux qui ne comportent exclusivement que des équipes non classées.

Pour calculer le poids d'une équipe, il faut additionner les classements de beach tennis des 2 joueurs composant l'équipe. Un joueur non classé beach tennis aura un classement égal au rang du dernier joueur numéroté + 1. Plus le poids de l'équipe est faible, plus l'équipe est forte.

- La numérotation des TS doit suivre l'ordre du classement officiel ; en cas d'égalité de poids entre 2 ou plusieurs équipes, l'organisateur de la compétition est libre d'ordonner les équipes.

- Le nombre de TS doit être égal au minimum au huitième et au maximum à la moitié de l'effectif total du tableau. Dans le cas d'un tableau final à départ en ligne (les joueurs rentrant au maximum sur deux tours), le nombre de têtes de série doit être égal au minimum au quart et au maximum à la moitié de l'effectif total du tableau.

- Les TS doivent être placées :

en haut des moitiés, quarts, huitièmes ou autres fractions du demi-tableau haut ;

en bas des moitiés, quarts, huitièmes ou autres fractions du demi-tableau bas ;

Les têtes de série 1 (en bas) et 2 (en haut) ont une position fixe. Les autres têtes de série seront tirées au sort pour les quarts (têtes de série 3 et 4), les huitièmes (têtes de série 5 à 8) et pour les autres fractions de tableau (têtes de série 9 à 16, etc.). ;

- Les numéros des TS doivent figurer sur les tableaux.

- Le placement des TS à l'occasion d'une phase de poules figure à l'article 214 alinéas 1 et 2.



LES REGLES GENERALES

1.3 Formats de Jeu et Formules Sportives (Têtes de série)



Poules (Article 214 -1):

Le JAT arrête la liste des paires engagées et constitue les poules/tableaux. Il est libre de fixer la date limite d'inscription.

Lors de **phase de poules**, le JA doit **terminer impérativement sa programmation par le match équipe 1 contre équipe 2** (« finale du groupe ») et ne pas commencer par ce match.

Qualifications (Article 214 -2):

Des qualifications sont possibles : le nombre de paires qualifiées est déterminé par le JAT. Des paires peuvent être directement qualifiées pour une phase (phase finale par exemple, sous forme de poules ou de tableau). Ces paires ne peuvent alors en aucun cas être moins bien classées que la meilleure paire participant à la phase précédente.

Têtes de Série (Article 214 -2): Après une phase de poules, le JAT peut qualifier autant d'équipes qu'il le souhaite.

Pour la phase suivante, les têtes de série doivent être établies selon le résultat de la phase de poules.

ATTENTION : Si un classement FFT est publié moins de 72h avant le début de la Compétition (qualifications comprises), le Juge-Arbitre est libre d'utiliser ce dernier Classement publié, ou non.

Pour les BT 25 et 100 qui nécessitent des classements maximum, prendre autant que possible le dernier classement sorti pour éviter d'avoir des joueurs qui seraient mieux classés que le classement maximum requis.

En cas de mauvais temps, le tournoi pourra se prolonger au-delà des délais fixés, sans que cette prolongation ne puisse excéder 2 journées. Pour toute demande de report veuillez vous rapprocher de votre Ligue, ou de la FFT pour les BT1000.

Balles homologuées ITF et FFT :

Les matchs doivent se jouer avec **3 BALLEES par terrain** (stage 2 – balle molle) – cf. Cahier des charges sur le nombre de balle selon le tournoi BT organisé - diaporama 30 et 31.

Les balles doivent **obligatoirement être homologuées ITF et FFT selon si il s'agit d'un tournoi FFT ou ITF organisé** – cf. liste des balles homologuées sur le site de la FFT : <https://www.fft.fr/gerer-mon-club/equipement/les-balles-homologuees-fft>



LES REGLES GENERALES

1.3 Formats de Jeu et Formules Sportives (Têtes de série)



● Catégorie d'âge et dimensions terrains pour les compétitions :

COMPETITION U10 / U12 – Non Homologuée (NIVEAU PEDAGOGIQUE BLEU)		
Conditions de jeu	Catégorie d'âge	Classement FFT
Terrain : 14 x 7 m Hauteur filet : 1,50m Balle : molle - orange stage 2	U10 : 8 à 10 ans U12 * : 11 et 12 ans	Pas de classement FFT
COMPETITION U14 / U16 / U18 – Homologuée (NIVEAU PEDAGOGIQUE JAUNE)		
Conditions de jeu	Catégorie d'âge	Classement FFT
Terrain : 16 x 8 m Hauteur filet : 1,70m Balle : molle - orange stage 2	U14 : 13 et 14 ans <i>[possible d'accepter U12*]</i> U16 : 15 et 16 ans <i>[possible d'accepter les U12* et U14*]</i> U18 : 17 et 18 ans <i>[possible d'accepter les U12*, U14* et 16*]</i>	Classement FFT (classement unique seniors et jeunes)
COMPETITION SENIORS - Homologuée		
Conditions de jeu	Catégorie d'âge	Classement FFT
Terrain : 16 x 8 m - Hauteur filet : 1,70m (Jeunes, Dames et Mixte) - Hauteur filet : 1,80m (messieurs : BT 500 et >, chpts de France et Régionaux / recommandé : BT250 et <) Balle : molle - orange stage 2 Seniors Messieurs ITF : Filet à 1,80m pour tous les tournois ITF BT100 et supérieurs	Seniors (19 ans et plus) <i>possible d'accepter les U14, U16, U18</i> <i>U12 (BT 25 et BT 100 uniquement)</i>	Classement FFT (classement unique seniors et jeunes)

* Possible pour les Surclassements jeunes U12 de jouer en U14, U16, U18 et seniors BT 25, BT 100 et BT 100 mixte (si certificat médical d'un médecin du sport).



LES REGLES GENERALES

1.3 Formats de Jeu et Formules Sportives (Têtes de série)



- « Zone interdite » au retour de service :

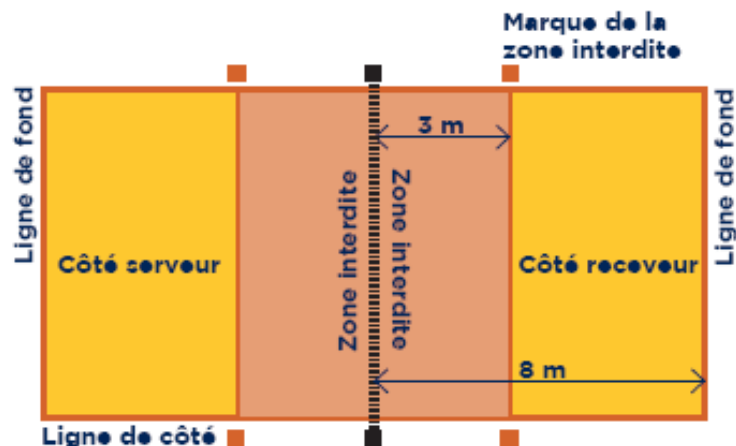
La zone interdite de retour de service est la **zone située entre le filet et une ligne imaginaire parallèle au filet située 3 mètres du filet.**

La zone des 3m est une zone d'exclusion = zone d'appréciation, non millimétrée.

Toutefois, elle **doit être clairement indiquée par un marqueur** (cône souple ou ruban adhésif) placé sur ou immédiatement en dehors de la ligne de touche des côtés.

Aucun marqueur ne doit être placé dans le terrain.

Aucun joueur ne doit toucher la zone interdite avant que la balle soit en jeu.



- « Règle alternative » au service :

C'est la règle du service au tie-break et super tie-break avec l'obligation de changement de côté après le 1^{er} point, puis tous les 4 points; ceci pour une équitable en cas de soleil et/ou de vent lors des services.



LES REGLES GENERALES

1.4 Nombres de matchs par jour/ Temps de repos



Tout comme le programme « Galaxie Tennis », il existe **2 niveaux d'apprentissage et de configuration de compétition chez les jeunes** au Beach tennis :

- **Niveau Bleu pour les U10 et U12** avec filet à 1,50m et terrain de 7x14m
- **Niveau Jaune pour les U14, U16 et U18** avec filet à 1,70m et terrain de 8x16m (comme les seniors dames).

En fonction des **formats de jeu** utilisés au cours des compétitions (championnats, tournois et épreuves par équipes), un joueur ou une joueuse est autorisé(e) à disputer un nombre maximum de matchs par jour incluant toutes les épreuves auxquelles il participe.

Pour les tournois FFT possibles sur **une seule journée avec 2 terrains minimum : BT25, BT100, BT100 J., BT100 Mixte, BT200 Mixte, BT250)** la FFT tolère jusqu'à **5 matchs maximum par jour**.

Si un joueur s'engage sur **plusieurs épreuves d'un même tournoi** (exemple : DX + DM), le nombre est de **5 matchs maximum par jour, dont 3 matchs en format 4**, et le tournoi est **nécessairement sur 2 jours minimum**.

Pour les tournois FFT possibles sur **une seule journée avec 1 terrain minimum : BT25, BT100, BT 100 Jeunes, BT 100 Mixte uniquement** la FFT tolère jusqu'à **5 matchs maximum par jour**.

A partir des tournois FFT BT 500, il faudra profiter des 2 jours minimum obligatoire de tournoi pour favoriser le développement du Beach Tennis, en mettant en place des actions de développement en parallèle : portes ouvertes aux grand public, épreuves jeunes (BT 100 Jeunes), épreuves découvertes senior (BT 25 et BT 100), épreuves mixtes (BT200 Mixte ou BT 100 J Mixte), plateaux multi matchs non homologués U10 et U12, ...

Pour les U10 et U12, ne pas hésitez à faire des plateaux/compétitions multi chances ludiques, en respectant les formats de jeu adaptés à leurs âges (formats conseillés : 3, 5 et 6). Par ailleurs, les jeunes U12 qui ont effectués une démarche pour obtenir un certificat de Surclassement pourront participer à des tournois U14, U16 et U18 + seniors BT 25, BT 100 et BT 100 Mixte.

90% des matchs sont des TMC alors que d'autres formules seraient appropriées afin d'avoir des tableaux cohérents, et respectant la fatigue des joueurs et les rotations sur 1 ou 2 jours de tournois.



LES REGLES GENERALES

1.4 Nombres de matchs par jour/ Temps de repos



Catégories de tournoi FFT	Format de jeu	SUR 1 JOUR Nb de Match <u>maxi</u> / Jour si engagé.e sur <u>une</u> épreuve	SUR 2 JOURS Nb de Match maxi / Jour si engagé.e sur <u>plusieurs</u> épreuves	Temps de repos minimum entre chaque match *
FFT BT 25	4	5	5 dont 3 au format 4	1h
	3	5	5 dont 3 au format 4	30'
	5	5	5 dont 3 au format 4	30'
	6	5	5 dont 3 au format 4	30'
FFT BT 100 & BT250 ⚠ Finale obligatoire au format 4	4	5	5 dont 3 au format 4	1h
	3	5	5 dont 3 au format 4	30'
	5	5	5 dont 3 au format 4	30'
	6	5	5 dont 3 au format 4	30'
BT100 Jeunes ⚠ Finale obligatoire au format 4 en U14 / U16 et U18 uniquement	4	5	5 dont 3 au format 4	1h
	3*	5	5 dont 3 au format 4	30'
	5*	5	5 dont 3 au format 4	30'
	6*	5	5 dont 3 au format 4	30'

- Format 3, 5 et 6 à utiliser idéalement pour les tous petits : 6 / 12 ans

* Le JA peut décider, avec accord écrit des 2 équipes, de réduire légèrement le temps de repos



LES REGLES GENERALES

1.4 Nombres de matchs par jour/ Temps de repos



Catégories de tournoi FFT	Format de jeu	SUR 1 JOUR Nb de Match <u>maxi</u> / Jour si engagé.e sur une épreuve	SUR 2 JOURS Nb de Match maxi / Jour si engagé.e sur plusieurs épreuves	Temps de repos minimum entre chaque match *
FFT BT200 Mixte sur 2 terrains minimum	3	5	5	30'
FFT BT100 J Mixte & FFT BT100 Mixte sur 1 terrain minimum	3	5	5	30'
FFT BT 500 Tableau principal obligatoire au format 4 sur 2 jours minimum	4	X	5 dont 3 au format 4	1h
FFT BT 1000 Tableau principal obligatoire au format 4 sur 2 jours minimum	4	X	5 dont 3 au format 4	1h
FFT BT 2000 Tableau principal obligatoire au format 4 sur 2 jours minimum	4	X	5 dont 3 au format 4	1h

* Le JA peut décider, avec accord écrit des 2 équipes, de réduire légèrement le temps de repos.





2. LES TOURNOIS

LES TOURNOIS

2.1. Présentation



Catégories de tournois ITF ou épreuves FFT	Type d'homologation	Prize Money
ITF BT SS 75 / SS 100	ITF	75 k\$ et 100 k\$
ITF BT Sand Séries	ITF	50 000 \$ et +
ITF BT 400	ITF	35 000 - 100 000 \$
ITF BT 200	ITF	15 000 - 24 000 \$
ITF BT 100	ITF	10 000 - 14 000 \$
ITF BT 50	ITF	4 000 - 9 000 \$
ITF BT 10	ITF	0 \$
ITF BT Junior 100	ITF	0 \$
<i>FFT BT 2000</i>	FFT	<i>700€ et +</i>
FFT BT 1000	FFT	500 € et +
FFT BT 500	FFT	251 € et +
<i>FFT BT 400 Mixte</i>	FFT	<i>0 – 400 €</i>
FFT BT 250	FFT	0 - 250 €
FFT BT 200 Mixte	FFT	0 - 200 €
FFT BT 100 / BT 100 Mixte	FFT	0 €
FFT BT 100 J. / 100 Jeune Mixte	FFT	0 €
BT 25	FFT	0 €

- Il existe différentes catégories de tournois définies en fonction des points et du prize money* distribué aux joueurs, ainsi que par l'éventuelle prise en charge par l'organisateur des frais d'hébergement des joueurs.

- Pour les tournois homologués par la Fédération Internationale de Tennis (ITF), les prize money ITF s'entendent de manière globale, pour l'ensemble des épreuves du Tournoi.

- Pour les tournois homologués par la Fédération Française de Tennis (FFT), attention le prize money FFT s'entend par épreuve.

BT 2000 et BT 400 Mixte : épreuves uniquement proposées par la FFT (pas ouvert aux clubs)

Quel que soit le type d'épreuve ou la catégorie d'âge, **les tournois alimentent qu'un seul et même classement Beach Tennis :**

- **Le Classement féminin pour les Dames**
- **Le Classement masculin pour les Messieurs.**

Il n'y a plus de classement jeunes filles et garçons.

IMPORTANT : Aucun prize money ne peut être donné lors des épreuves jeunes (uniquement des lots)



LES TOURNOIS

2.2 Droits et délais d'homologation



La taxe d'homologation est de **30€** pour un tournoi de Beach Tennis FFT et **0€** pour les tournois jeunes et championnats jeunes et seniors.

Pour toutes les compétitions de Beach Tennis, une épreuve est **homologuée** si elle comporte un **minimum de 4 équipes**.

Le Club affilié ou la Structure Habilitée FFT doit saisir sa demande d'homologation (du BT25 au BT500 inclus) unique pour l'ensemble des épreuves du tournoi qu'il organise (**3 épreuves maximum par homologation**), directement dans l'application ADOC. Celle-ci est alors visible par la Ligue et par la FFT dans la Base Administrative fédérale.

Une fois la saisie de l'homologation validée par le club dans ADOC, un mail est automatiquement envoyé au Juge-Arbitre, qui doit alors valider sa désignation dans l'application Beach Tennis/Padel : <https://beach-padel.app.fft.fr/beachja/logout/>

Une fois que le JAT1 ou JAT2 a accepté sa désignation, la Ligue peut valider le tournoi (de BT 25 à BT 500 inclus).

Une fois que l'homologation est validée administrativement, soit par la Ligue, soit par la FFT (BT1000 et 2000), le tournoi est automatiquement et immédiatement publié sur l'Application Ten'Up (*application web et mobile à télécharger gratuitement*).

A l'issue du tournoi, le JAT saisit les résultats **dans un délai de 48h maximum**, et clôture l'homologation dans l'application Beach Tennis/Padel. Les résultats remontent alors automatiquement dans les palmarès des compétiteurs et seront pris en compte dans le calcul du Classement, sur le mois qui suit le tournoi.

En cas d'erreur de saisie, le JA pourra déclôturer de lui-même l'homologation concernée via l'application JA BT/padel, corriger l'erreur, puis reclôturer le tournoi. Il n'est plus nécessaire de contacter la ligue ou la FFT. La correction sera effective lors du calcul de classement suivant (cf. chapitre « Classement »)

● Homologuer un FFT BT 1000 et tous les tournois ITF :

Afin d'harmonisation les BT1000 et tournois ITF, **seule la FFT peut saisir et valider ces tournois, en respectant les quotas définis par territoire pour les BT1000** (10 métropole, 1 Corse, 6 Réunion, 3 Guadeloupe dont 1 sur les Iles du Nord, 2 Martinique). Pour cela, le Club affilié ou la Structure Habilitée FFT doit faire sa demande par mail auprès du service Beach tennis de la FFT, comme pour les tournois ITF. Ainsi, le service Beach tennis s'assure qu'il n'y ait pas deux gros tournois BT simultanément (BT 1000, tournoi ITF ou tout autres gros événements de BT FFT ou ITF) et à – de 450 km si sur les mêmes dates. + Obligations d'actions de dév. pour les B1000.

Fiche d'homologation interactive FFT BT 1000 : <https://www.fft.fr/competition/beach-tennis/organiser-un-tournoi-de-beach-tennis>



LES TOURNOIS

2.2 Droits et délais d'homologation



- Des droits d'homologations ITF sont à payer par les organisateurs de tournois. Leurs montants sont définis en fonction des prize money (= catégorie du tournoi ITF).
- **Les tournois ITF doivent également être homologués FFT, afin que leurs résultats soient pris en compte pour le classement FFT.** *La saisie de l'homologation des tournois ITF dans la base Administrative fédérale sera effectuée par le Siège (pas de droit d'homologation côté FFT).* **Les résultats des Tournois ITF doivent également être enregistrés par le Juge-Arbitre dans l'application fédérale Beach/Padel.**
- Si le club ne respecte pas un délai d'homologation, seule la FFT selon le cas, pourra alors accepter - ou non - de saisir l'homologation hors délai, d'un tournoi FFT seulement, directement au sein de la base fédérale.
Quant aux tournois internationaux de BT hors délai, c'est l'ITF qui décide de ne pas valider un tournoi, si le fact sheet et l'application form ne sont pas envoyés dans le délai d'homologation imparti.
- Pour les championnats régionaux et départementaux, et les épreuves par équipes c'est le même principe que pour les tournois, sauf que c'est la Ligue ou le Comité qui saisit directement l'homologation sur ADOC.

Les Championnats Régionaux sont valorisés en catégorie BT 250 (si < à 8 équipes) ou BT 500 (si > ou = à 8 équipes).

Les Phases départementales qualificatives aux Championnats Régionaux sont valorisées en catégorie BT 100.

Les épreuves par équipe sont valorisés en catégorie BT 250, avec **+1** dans le nombre de matchs pris en compte dans le calcul du classement. (soit **8 + 1** pour le calcul du classement BT pour les personnes ayant participer aux matchs par équipe, avec les 8 meilleurs résultats de tournois + 1 avec les points attribués en fonction de votre classement à l'issue de vos matchs par équipe).

Pour les épreuves par équipes, il est possible de saisir une paire avec un seul joueur pour les équipes disposant d'un nombre impair de participants au terme de la compétition (l'application ne sera pas bloquante).

A noter qu'il n'existe aucune restriction de classement pour participer à ces Championnats (départementaux ou régionaux) qualificatifs au Championnat de France ou pour les épreuves par équipe.

Il suffit de respecter les critères d'âge requis par catégorie (jeunes et seniors).



LES TOURNOIS

2.2 Droits et délais d'homologation



Catégories de tournois ITF ou épreuves FFT	Délais <u>minimum</u> d'homologations * ITF et FFT	Saisie d'homologation	Droits d'homologations ITF (année civile 2022)	Droits d'homologations FFT (année sportive 2023)
ITF BT Sand Séries	6 mois	FFT	1 480 €	-
ITF BT 400	3 mois	FFT	1 480 €	-
ITF BT 200	3 mois	FFT	740 €	-
ITF BT 100	3 mois	FFT	590 €	-
ITF BT 50	2 mois	FFT	295 €	-
ITF BT 10	2 mois	FFT	295 €	-
ITF BT Junior 100	2 mois	FFT	148 €	-
FFT BT 2000	45 jours	FFT	-	30 €
FFT BT 1000	45 jours	FFT	-	30 €
FFT BT 500	1 mois	Ligue	-	30 €
FFT BT 250	1 mois	Ligue	-	30 €
FFT BT 200 Mixte	3 semaines	Ligue	-	30 €
FFT BT 100 J. / BT 100 J. Mixte	3 semaines	Ligue	-	0 €
FFT BT 100 / BT 100 Mixte	15 jours	Ligue	-	30 €
BT 25	15 jours	Ligue	-	30 €

L'ITF peut ne pas valider un tournoi, si le Fact sheet et l'application form ne sont pas envoyés dans le délai d'homologation impartis.

*** Prévoir un delta supplémentaire, d'au moins deux semaines en plus des délais de traitement, si toutefois les informations sur les documents FFT ou ITF à remplir ne convenaient pas.**



LES TOURNOIS

2.3 Droits d'inscription des équipes



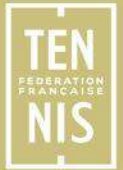
Le montant des droits d'inscription par équipe est soumis à un maximum, dont le montant est défini en fonction du prize money du tournoi.

Catégories de tournois ITF ou d'épreuves FFT	Droits d'inscription maximum (par équipe)
ITF BT Sand Séries	150 \$ *
ITF BT 400	150 \$ *
ITF BT 200	100 \$ *
ITF BT 100	70 \$ *
ITF BT 50	50 \$ *
ITF BT 10	50 \$ *
ITF BT Junior 100	25 \$ *
FFT BT 2000	Pas de maximum
FFT BT 1000	Pas de maximum
FFT BT 500	Pas de maximum
FFT BT 250	Pas de maximum
FFT BT 200 Mixte	Pas de maximum
FFT BT 100 Jeunes / FFT BT 100 Jeunes Mixte	Pas de maximum
FFT BT 100 / FFT BT 100 Mixte	Pas de maximum
BT 25	Pas de maximum

* Possibilité de rajouter 20\$ de frais d'inscription par équipe pour des compétitions en indoor.

* Obligation de prendre un IPIN (International Player Identification Number) pour les tournois ITF de Beach tennis : 30 \$





3. ORGANISATION D'UN TOURNOI FFT

ORGANISATION D'UN TOURNOI FFT

3.1 Homologation



● L'homologation doit être effectuée au plus tard entre 15 jours à 45 jours, avant le premier jour du tournoi ; selon la catégorie de tournoi FFT. Prévoir un delta de 15 jours supplémentaires avant le premier jour de la compétition pour être dans les délais si il y avait quelques informations administratives incomplètes transmises par le club organisateur.

Seules les BT 1000 sont homologables uniquement par la FFT (fiche homologation interactive à retourner par mail au service BT de la FFT) **tout comme les épreuves fédérales FFT BT 1000 Jeunes et BT 2000** (Open de France BT Seniors, Chpts de France BT Seniors, ...).

● L'homologation doit être effectuée par le club organisateur dans l'application ADOC. Celle-ci est alors visible par la Ligue et par la FFT dans la Base Administrative fédérale.

● Une fois la saisie de l'homologation effectuée par le club, un mail est automatiquement envoyé au Juge-Arbitre désigné qui doit accepter la prise en charge du tournoi dans l'application FFT de gestion des compétitions de Beach Tennis : <https://beach-padel.app.fft.fr/beachja/logout/>

● Une fois l'acceptation du juge-arbitre effectuée, il faut que vous contactiez votre Ligue pour lui demander de valider administrativement l'homologation du tournoi.

● Une fois l'homologation validée administrativement, le tournoi est automatiquement publié sur le site et l'application gratuite Ten'Up de la FFT : <https://tenup.fft.fr/recherche/tournois>

● A l'issue du Tournoi, le Juge-Arbitre doit saisir les résultats dans un délai maximum de 48h, puis clôturer l'homologation dans l'application Beach Tennis : <https://beach-padel.app.fft.fr/beachja/logout/>

Les résultats remontent alors automatiquement dans le palmarès des compétiteurs et seront pris en compte dans le calcul du classement du mois qui suit la clôture de l'épreuve par le JA. Ex : épreuve clôturée en mars, les points compteront pour le calcul du classement d'avril.

En cas d'erreur de saisie, le JAT pourra déclôturer de lui-même l'homologation concernée via l'appli. dédiée (JA padel/Beach FFT), corriger l'erreur, puis reclôturer le tournoi.



ORGANISATION D'UN TOURNOI FFT

3.2 Les épreuves et les catégories d'âge



- Il existe 7 catégories de tournois FFT (diapositive 19), et trois type d'épreuves :

Double Dame (DD) , Double Messieurs (DM) et Double Mixte (DX)

- Il existe trois catégories d'âge : Jeunes, Seniors et Seniors +45 ans

Il est recommandé aux Clubs organisant des compétitions Seniors et Seniors +, d'organiser également des épreuves jeunes, dans le but de promouvoir et développer le Beach Tennis.

- Les épreuves Seniors sont ouvertes aux joueurs des catégories d'âge 13 ans ou supérieures (U14, U16,U18 et Seniors).
- Les épreuves **Seniors +45 ans** sont ouvertes aux joueurs des catégories d'âge 1977 et supérieurs, **pour les tournois BT 200 et inf.**
- Les épreuves Jeunes sont ouvertes aux joueurs des catégories d'âge 13 ans à 18 ans inclus.

Les Jeunes de 12 ans et moins (U10 et U12) n'ont pas de tournois homologués, ils peuvent faire des journées ou week-end sous forme ludique et sportive en plateaux multi matches (niveau pédagogique Jaune).

Toutefois les U12, avec un certificat médical de surclassement par un médecin du sport, peuvent participer aux tournois U14, U16, U18, seniors BT 25, BT 100 et BT 100 mixte.

- **Les dames sont autorisées à participer à certains tournois messieurs** (FFT BT 25 et FFT BT 100). Les quelques paires de mixte ou 100% dames sont possibles, **avec respect des classements maximum autorisés dames et messieurs.**

- FFT BT 25 : Cut de classement par joueur : **Messieurs : maximum N°600 et >** et **Dames : maximum N°250 et >**

- FFT BT 100 : Cut de classement par joueur : **Messieurs : maximum N°200 et >** et **Dames : maximum N°150 et >**

Compte tenu de la possibilité pour les dames de participer à certaines épreuves messieurs, ces épreuves messieurs (avec paire mixte) impactent les classements dames et messieurs.

- Les résultats des épreuves **Open** de Double Mixte Jeunes et Seniors comptent également pour le calcul du classement (BT 200 Mixte et BT 100 J Mixte).



ORGANISATION D'UN TOURNOI FFT

3.3 Exigences minimum par catégorie



Chaque tournoi doit être juge-arbitré par un JAT de niveau 1 ou 2 minimum, selon les catégories de tournoi et doit être physiquement présent pendant toute la durée du tournoi.

Le JAT peut participer à l'épreuve du tournoi qu'il juge-arbitre, à l'exception des BT500 à BT2000. Lorsqu'il prend lui-même part, en tant que joueur, au tournoi dont il a la responsabilité, il doit désigner un JAT suppléant, chargé d'assurer le bon déroulement du tournoi pendant la durée de sa/ses partie(s)..

Les épreuves FFT **BT 1000, BT 2000 et BT 1000 jeunes** (pas les autres catégories de tournoi ITF et FFT) seront soumis à un **coefficient multiplicateur de pondération**, correspondant au nombre d'équipes participantes à l'épreuve :

- Multiplié par 0,60 de 0 à 15 équipes
- Multiplié par 1 de 16 équipes et plus

Attention : Si une épreuve a moins de 4 paires inscrites, l'épreuve pourra avoir lieu, mais ne sera pas homologuée.

Si un Prize money a été annoncé, il devra intégralement être distribué, et ce quel que soit le nombre de paires participantes (sauf si le tournoi n'a pu aller jusqu'à son terme).

Pour tous les types de tournois, les matchs de classement sont obligatoires : **chaque paire** doit avoir, au **minimum 3 matchs programmés**.

Les matchs de classement peuvent se jouer en format court. C'est le JAT qui décidera du format utilisé.

Pour les BT1000 et plus, il est **obligatoire** de mettre à disposition des joueurs un kinésithérapeute (pas d'ostéopathe). De même, un médecin ou un dispositif d'urgence doit être joignable rapidement.

Pour les BT2000, un cahier des charges spécifique est fourni directement aux clubs sélectionnés par la FFT.



ORGANISATION D'UN TOURNOI FFT (Homologués)

3.4 Cahier des charges Jeunes (U14/U16/U18) et Seniors



TOURNOIS	BT 25	BT 100 / 100 Mixte BT 100 J / 100 J Mixte U14/U16/U18	BT 200 Mixte*	BT 250	BT 500	BT 1000	BT 2000 <i>Réservé à la FFT</i>
					2 jours minimum	2 jours minimum	2 jours minimum
Prize Money	0 € / + Lots	0 € / + Lots	0 - 200 € / + Lots	0 - 250 € / + Lots	251 € et + / + Lots	500 € et + / +Lots	700 € et + / +Lots
Délais Homologation	2 semaines minimum	2 semaines minimum	3 semaines minimum	4 semaines minimum	4 semaines minimum	45 jours minimum	45 jours minimum
Qualification Juge-Arbitre Principal	JAT1 minimum	JAT1 minimum	JAT1 minimum	JAT1 minimum*	JAT2 minimum*	JAT2 minimum (non joueur) JAT 3 recommandé	JAT3 minimum (non joueur)
Adjoint du JAT	-	-	1 superviseur de terrains conseillé	1 JAT adjoint (si JAT principal joueur)	1 JAT adjoint et/ou 1 superviseur de terrain recommandé, et obligatoire si JAT P. joueur	1 JAT adjoint et/ou 1 superviseur de terrain obligatoire	JAT2 minimum (non joueur)
Nb Terrains minimum	1	1	2	2	2	4	4
Cut Classement	Messieurs: max 600 Dames: max. 250	Messieurs: max 200 Dames: max 150 Jeunes: Open	Open	Open	Open	Open	Open
Formule sportive <i>tableau à départ en ligne, poules + tableau,...</i>	Libre	Libre	Libre	Libre	Libre	Libre	Libre
Format de jeu	3, 4, 5 ou 6	3, 4, 5 ou 6 Finale obligatoire au format 4 J Mixte : 3 obligatoire	3	3, 4, 5 ou 6 Finale obligatoire au format 4	3, 4, 5 ou 6 Tableau Final: Format 4 obligatoire	3, 4, 5 ou 6 Tableau Final: Format 4 obligatoire	3, 4, 5 ou 6 Tableau Final: Format 4 obligatoire
Balles tableau principal	3 / terrain	3 / terrain	3 / terrain	3 / terrain 3 / match, dès ½ F	3 / terrain 3 / match, dès ¼ F	3 / match	3 / match
Nbre de match / j.	5 maxi.	5 maxi.	5 maxi.	5 maxi.	3 maxi.	3 maxi.	3 maxi.
Durée minimum	1 jour	1 jour	1 jour	1 jour	2 jours	2 jours	2 jours

* Pour les BT250 et BT500 : si le JAT principal est joueur, prévoir obligatoirement un JAT adjoint . Les recommandations sur les JAT seront obligatoires en septembre 2023.

ORGANISATION D'UN TOURNOI FFT (non homologués)

3.4 Cahier des charges Jeunes U10/U12 – journée multi matches



TOURNOIS Journée Multi matches	U10	U12
Prize Money	0 € / + Lots	0 € / + Lots
Délais Homologation	Pas d'homologation possible	Pas d'homologation possible *
Qualification Juge-Arbitre	JAT1 minimum	JAT1 minimum
Nb Terrains minimum	1	1
Cut Classement	Open	Open
Formule sportive <i>tableau à départ en ligne, poules + tableau,...</i>	Libre	Libre
Format de jeu	3, 4, 5 ou 6 Matches classement : 3, 4, 5 ou 6	3, 4, 5 ou 6 Matches classement : 3, 4, 5 ou 6
Balles	3 / terrain	3 / terrain
Nombre de match / jour	5 maxi.	5 maxi.
Durée minimum	1 jour	1 jour

* Possibilité de surclassement jeunes U12 pour jouer des tournois homologués en U14, U16, U18 et seniors BT 25, BT 100, BT 100 Mixte (si certificat médical d'un médecin du sport).

ORGANISATION D'UN TOURNOI FFT

3.4 Répartition des gains



- La répartition des gains (par équipe) est définie selon le prize money de l'épreuve.

Il doit être réparti équitablement entre l'épreuve féminine et masculine.

- Le **prize money doit être strictement identique selon les épreuves seniors féminine et masculine (parité sportive)**. Le montant du prize money de chaque épreuve déterminera sa catégorie et son barème de points (idéalement pourcentage de répartition entre la 1^{ère} et 4^{ème} place comme suit). **Nous recommandons également de différencier le prize money pour les places 3 et 4.**

- Aucun prize money ne peut être distribué sur les épreuves Jeunes, uniquement des lots.

Tournois FFT					
Exemples de répartitions des prix					
Epreuve Féminine de catégorie FFT BT 500 (prize money : 251 € et +)		600 € de prize money (prix par équipe)	Epreuve Masculine de catégorie FFT BT 250 (prize money : 0 à 250 €)		250 € de prize money (prix par équipe)
Equipe Vainqueur	50 %	300 €	Equipe Vainqueur	50 %	125 €
Equipe Finaliste	30 %	180 €	Equipe Finaliste	30 %	75 €
Equipes Demi-finalistes (3 ^{ème})	12 %	72 €	Equipes Demi-finaliste (3 ^{ème} et 4 ^{ème})	12 %	30 €
Equipes Demi-finalistes (4 ^{ème})	8 %	48 €	Equipes Demi-finalistes (4 ^{ème})	8 %	20 €
Quart-de-finaliste (5 ^{ème} à 8 ^{ème})	-	-	Quart-de-finaliste (5 ^{ème} à 8 ^{ème})	-	-





4. ORGANISATION D'UN TOURNOI ITF

ORGANISATION D'UN TOURNOI ITF

4.1 Général



- L'organisation d'un tournoi ITF impose aux organisateurs de respecter les règlements et le cahier des charges des tournois ITF, disponibles sur le site de l'ITF : <https://www.itftennis.com/beachtennis/tournaments/organisers-info/organiser-information.aspx>
- Il existe plusieurs catégories de tournois ITF, elles sont détaillées dans le chapitre « Les tournois » de ce document (diapositives 20 à 24). Le tournoi ITF BT Junior n'est accessible qu'aux U18.
- **Le Juge Arbitre doit obligatoirement utiliser le « Tournament Planner ».**
- **IPIN** : Tous les joueurs ont besoin d'un IPIN (International Player Identification Number) pour participer aux tournois ITF Beach Tennis (diapositive 8). L'attribution d'un IPIN Beach tennis peut se faire que si le joueur a atteint 14 ans au 31 décembre de l'année en cours. Si un joueur atteint 14 ans après cette date, il ne pourra pas sélectionner Beach Tennis comme circuit sur IPIN tout au long de l'année qui suit le 31 décembre.
- Les **dates limites d'inscription et de retrait sont de 11 et 4 jours** respectivement à 14h00 GMT, avant le lundi de la semaine du tournoi.
- Il est possible de rajouter des options « bundles » aux tournois ITF BT100 et supérieurs uniquement, afin d'offrir plus de points aux joueurs pour leur Classement ITF. Un onglet « Bundle Requirements » est à remplir sur l'Application Form :
 - **Hospitalités** : Lorsque l'hospitalité est ajoutée aux paires 5-8, en plus des paires 1-4 dames et messieurs (déjà couvertes par les exigences minimales – hospitalité jusqu'au lendemain de l'élimination de la paire du tournoi), celle-ci est donc entendue pour les 8 équipes dames et 8 équipes messieurs, qui doit être prolongée et offerte jusqu'au lendemain du dernier jour du tournoi.
 - **Officiels** : Tous les matchs à partir des quarts de finale devront être arbitrés par des officiels nationaux, avec 2 juges de lignes sur les court 1 et 2, ainsi que des ramasseurs sur tous les courts.
 - **Streaming et TV** : TV et streaming (minimum 3 caméras HD) sur le court central avec live scoring. Transmettre avec le fact sheet et l'application form le schéma de positionnement des caméras sur le court, accompagné d'un écrit de quelques lignes attestant de la connaissance des exigences demandées par l'ITF sur les droits TV et streaming.



ORGANISATION D'UN TOURNOI ITF

4.2 Homologation



● Les demandes d'homologation et de dépôt de candidature pour un tournoi ITF doivent toujours passer par la FFT (*aucune demande d'homologation ne doit être envoyée directement à l'ITF*). Elles doivent être effectuées au plus tard :

- **3 mois minimum** avant le lundi de la semaine du tournoi pour les catégories ITF BT 100 et +
- **6 semaines minimum** avant le lundi de la semaine du tournoi pour les catégories ITF BT 10, ITF BT 50 et ITF BT 100 Junior

Prévoir un delta supplémentaire, si toutefois vos documents pour l'ITF ne seraient pas correctement conformes aux attentes de l'ITF, afin d'éviter que votre tournoi ne soit pas validé par l'ITF. Il faut ajouter environ 2 semaines pour le traitement des demandes et la validation du JAT par le service arbitrage de la FFT.

N'attendez pas, plus tôt elles sont demandées, plus tôt votre évènement sera publier sur le site de l'ITF et dans le Ten'Up de la FFT, après validation du tournoi par le JA et de la FFT sur l'admin.

● Lors de la demande d'homologation, vous devez envoyer par mail à la FFT :

- Le Fact Sheet au format Excel
- L'Application Form au format Excel, avec l'onglet Tax et Currency rempli. Reporter les chiffres indiqués sur le Fact Sheet. L'application Form doit être signée.

L'ITF modifiant régulièrement ses formulaires, il est important d'aller sur leur site pour télécharger les dernières versions et les renseigner complètement, sinon ils seront retournés : <https://www.itftennis.com/en/about-us/organisation/publications-and-resources/tournament-organisers/>

● Tous les tournois ITF, qui se déroulent en France, sont également homologués FFT, afin que les résultats soient pris en compte pour le calcul du classement FFT. Cependant, vous n'avez pas à effectuer l'homologation FFT, c'est la FFT qui s'en chargera.

Par contre, le Juge-Arbitre devra impérativement :

- **Saisir les résultats du Tournoi ITF au sein de l'application Beach** : <https://beachpadel.app.fft.fr/beachja/logout/>
- Envoyer les tableaux et le « Referee report » dès la fin du tournoi à l'ITF.

IMPORTANT : Les matchs de classement en ITF ne sont pas obligatoires dans les règles, même si le tournoi est réalisé sur le sol français et compte pour le classement français. Sans match de classement, alors l'équipe se classe au rang le plus bas. Toutefois depuis 2021, il y a pour les tournois ITF des points de classement pour les tours de qualification et une augmentation des points attribués dans les épreuves de consolante.



ORGANISATION D'UN TOURNOI ITF

4.3 Exigences minimum par catégorie



Tournois ITF	ITF BT Sand Series 50 000 \$ et +	ITF BT 400 35 000 – 100 000 \$	ITF BT 200 15 000 – 24 000 \$	ITF BT 100 10 000 – 14 000 \$	ITF BT 50 4 000 – 9 000 \$	ITF BT 10 0 \$
Nombre de terrains pour la compétition <i>+ minimum 1 permanent d'entraînement pour 32 équipes</i>	4 minimum	4 minimum	4 minimum	4 minimum	4 minimum	3 minimum
Nombre de match par jour maximum	2	2	2	2	4	4
Qualification JA	Badge argent	Badge blanc	Badge blanc	Badge blanc	JAT3 minimum	JAT3 minimum
Tableau principal <i>(*nbre d'équipes mini obligatoire)</i>	32	32	32	32	16*	16*
Arbitrage	Arbitre de chaise pour tous les matchs du tableau principal	Arbitre de chaise pour tous les matchs du tableau principal	Arbitre de chaise à partir des quarts de finale	Arbitre de chaise à partir des demi-finales	A la discrétion de l'Organisateur	A la discrétion de l'Organisateur
Hospitalité	<u>A minima</u> aux 4 meilleures équipes dames et 4 meilleures équipes messieurs (idéalement les 8 meilleurs)	Pour les 4 meilleurs équipes dames et 4 meilleurs équipes messieurs	Pour les 4 meilleurs équipes dames et 4 meilleurs équipes messieurs	Pour les 4 meilleurs équipes dames et 4 meilleurs équipes messieurs	-	-

Le nombre de terrains pour la compétition dépend du nombre de paires engagées.



ORGANISATION D'UN TOURNOI ITF

4.4 Répartition des gains



- La répartition des gains (par équipe) est définie selon le prize money du tournoi et selon la performance de chaque équipe.
- Sur les tournois ITF le prize money indiqué sur le Fact Sheet est fixe et définitif. Le taux de conversion est celui déclaré sur l'Application Form.

Si vous avez choisi de payer le prize money dans une autre devise que le \$ (en € le plus souvent), veuillez insérer le taux de change en utilisant le site web suivant <https://www.xe.com/> (utilisé par l'ITF également), pour calculer la répartition du prize money dans la monnaie choisie (en € pour la France).

- Sur les tournois ITF, **le montant total du prize money concerne les épreuves seniors féminine et masculine**. Il doit être réparti équitablement entre l'épreuve féminine et masculine (cf. tableau ci-dessous à multiplier par deux pour les 2 tableaux)
- Aucun prize money ne peut être distribué sur les épreuves jeunes.

Tournois ITF	ITF BT Sand Series 50 000 \$ et +	BT 400 35 000 – 100 000 \$	BT 200 15 000 – 24 000 \$	BT 100 10 000 – 14 000 \$	BT 50 4 000 – 9 000 \$	Répartition en % du prize money total
Vainqueur	10 000 \$ et +	7 000 - 20 000 \$	3 000 - 4 800 \$	2 000 - 2 800 \$	800 - 1800 \$	20 %
Finaliste	6 000 \$ et +	4 200 – 12 000 \$	1 800 - 2 880 \$	1 200 - 1680 \$	480 - 1080 \$	12 %
Demi-finaliste	2 500 \$ et +	1 750 – 5 000 \$	750 - 1200 \$	500 - 700 \$	200 - 450 \$	5%
Quart de finaliste	1 000 \$ et +	700 – 2 000 \$	300 - 480 \$	200 - 280 \$	80 - 180 \$	2%



ORGANISATION D'UN TOURNOI ITF

4.5 Aides financières FFT



Catégories de tournois	Montant de l'aide financière FFT
ITF BT 200 (15 000 – 24 000 \$)	5 000 €
ITF BT 100 (10 000 – 14 000 \$)	2 000 €

Important : Il n'y a qu'une aide financière FFT par club et par année sportive, pour l'organisation d'un tournoi ITF de Beach tennis.





5. LE CLASSEMENT FFT

LE CLASSEMENT FFT

5.1 Introduction



- Le classement FFT de Beach Tennis est calculé et publié chaque premier mardi de chaque mois.

Il est calculé chaque mois, et prend en compte les résultats des tournois dont la date de fin est comprise dans les 12 mois précédents.

Exemple : le classement de juin 2022, publié le premier mardi de chaque mois, a pris en compte les résultats enregistrés par les JAT de tous les tournois dont la date de fin était comprise entre le 1er juin 2021 et le 31 mai 2022.

- Le Classement FFT prend en compte les 8 meilleurs résultats de chaque compétiteur au cours des 12 derniers mois.

Possibilité de prendre en compte **une victoire supplémentaire (8+1) si la personne a participé à des épreuves par équipe de BT** et qui correspondra aux points obtenus à l'issue du classement de l'équipe aux championnats par équipe (points d'un BT 250 selon le classement final de l'équipe sur l'épreuve).

Détails ici : <https://www.fft.fr/competition/beach-tennis/matches-par-equipes>

- Les résultats des épreuves de Double Mixte Jeunes (BT 100 Jeunes) et Seniors (FFT BT 100 et BT 200) sont pris en compte pour le calcul du classement féminin et masculin. Il n'y a pas de classement mixte. Idem pour les épreuves +45ans (BT 25 à BT250 maximum).

- Le classement de Beach Tennis est consultable sur le site de la FFT :

<https://www.fft.fr/competition/beach-tennis/le-classement-beach-tennis>

- Le classement à prendre en compte est - si possible - le dernier classement publié (à la discrétion du Juge-Arbitre). Si un classement FFT est publié moins de 72h avant le début de la Compétition (qualifications comprises), le Juge-Arbitre est libre d'utiliser ce dernier classement BT publié, ou non.



LE CLASSEMENT FFT

5.2 Répartition des points ITF



Tournois ITF en France

Catégories de tournois ITF	Vainqueur	Finaliste	1/2 finaliste	1/4 de finaliste	1/8 de finaliste	1/16 de finaliste
ITF BT Sand Séries 50 000 \$ et +	3000	1800	1080	540	270	135
ITF BT 400 35 000 – 100 000 \$	2500	1500	900	450	225	110
ITF BT 200 15 000 – 24 000 \$	2000	1200	720	360	180	90
ITF BT 100 10 000 – 14 000 \$	1500	900	540	270	135	65
ITF BT 50 4 000 - 9000 \$	1000	600	360	180	90	45
ITF BT 10 0 \$	500	300	180	90	45	20
ITF BT Junior 0 \$	100	60	45	30	18	2

Depuis 2021, les tournois ITF proposent des points de classement pour les tours de qualification et une augmentation des points attribués dans les épreuves de consolante.

De plus, afin d'encourager la participation des joueurs, le comité a approuvé des tirages au sort plus petits (un tirage au sort de 8 joueurs est autorisé).



LE CLASSEMENT FFT

5.3 Répartition des points FFT



Tournois FFT

Catégories des épreuves FFT	Vainqueur	Finaliste	1/2 finaliste	1/4 de finaliste	1/8 de finaliste	1/16 de finaliste
FFT BT 2000 * 700 € et +	2000	1200	920	360	180	90
FFT BT 1000 * 500 € et +	1000	600	460	180	90	45
FFT BT 500 251 € et +	500	300	180	90	45	20
FFT BT 250 0 - 250 €	250	150	90	45	20	4
FFT BT 200 Mixte 0 - 200 €	200	120	90	60	36	4
FFT BT 100 / BT 100 Mixte 0 €	100	60	45	30	18	2
FFT BT 25 0 €	25	22	20	15	7	1
FFT BT 100 J. / BT 100 J. Mixte 0 €	100	60	45	30	18	2

* Catégorie FFT BT 2000, exclusivement réservé à la FFT pour ses épreuves fédérales

* Tournois FFT BT 2000, 1000, BT 1000 Jeunes : coefficient pondérateur, en fonction du nombre total d'équipe engagée par tableau.

Détails diapo 29 / 3.3 Exigences minimum par catégorie



LE CLASSEMENT FFT

5.3 Répartition des points FFT



Tournois FFT Seniors et Jeunes / Championnats de France / Championnats Régionaux / Championnats Départementaux

Catégories d'épreuves FFT	FFT BT 25 0 €	FFT BT 100 BT 100 Mixte 0 € Championnats Départ. Seniors	FFT BT 100 J. BT 100 J Mixte 0 € Championnats Départ. Jeunes	FFT BT 200 Mixte 0 – 200 €	FFT BT 250 0 - 250 € Chpts Régionaux Jeunes et Seniors	FFT BT 500 251 € et +	FFT BT 1000 500 € et + Chpts de France Jeunes Open de France	FFT BT 2000 700 € et + Chpts de France Seniors Open de France	
	Rang	Point	Point	Point	Point	Point	Point	Point	
VAINQUEUR	1	25	100	100	200	250	500	1000	2000
FINALISTE	2	22	60	60	120	150	300	600	1200
<i>Si match de classement uniquement</i>	3	21	55	55	110	120	230	460	920
DEMI-FINALISTE	4	20	45	45	90	90	180	360	720
<i>Si matchs de classement uniquement</i>	5	19	40	40	80	75	150	300	600
	6	18	37	37	74	65	130	260	520
	7	17	34	34	68	55	110	220	440
QUART DE FINALISTE	8	15	30	30	60	45	90	180	360
<i>Si matchs de classement uniquement</i>	9	14	28	28	56	40	80	160	320
	10	13	26	26	52	37	75	150	300
	11	12	24	24	48	34	70	140	280
	12	11	23	23	46	31	65	130	260
	13	10	22	22	44	28	60	120	240
	14	9	21	21	42	25	55	110	220
	15	8	20	20	40	22	50	100	200
1/8EME DE FINALISTE	16	7	18	18	36	20	45	90	180



LE CLASSEMENT FFT

5.3 Répartition des points FFT



Tournois FFT Seniors et Jeunes / Championnats de France / Championnats Régionaux / Championnats Départementaux

Catégories d'épreuves FFT	FFT BT 25 0 €	FFT BT 100 BT 100 Mixte 0 €	FFT BT 100 J BT 100 J Mixte 0 €	FFT BT 200 Mixte 0 – 200 €	FFT BT 250 0 - 250 €	FFT BT 500 251 € et +	FFT BT 1000 500 € et +	FFT BT 2000 700 € et +	
		Championnats Départ. Seniors	Championnats Départ. Jeunes		Chpts Régionaux Jeunes et Seniors		Chpts de France Jeunes Open de France	Chpts de France Seniors Open de France	
	Rang	Point	Point	Point	Point	Point	Point	Point	
<i>Si matchs de classement uniquement</i>	17	6	17	17	34	19	40	80	160
	18	5	16	16	32	18	38	75	150
	19	4	15	15	30	17	36	72	144
	20	3	14	14	28	16	34	69	138
	21	2	13	13	26	15	32	66	132
	22	1	12	12	24	14	31	63	126
	23	1	11	11	22	13	29	61	122
	24	1	10	10	20	12	28	59	118
	25	1	9	9	18	11	27	57	114
	26	1	8	8	16	10	26	55	110
	27	1	7	7	14	9	25	53	106
	28	1	6	6	12	8	24	51	102
	29	1	5	5	10	7	23	49	98
	30	1	4	4	8	6	22	47	94
31	1	3	3	6	5	21	46	92	
1/16EME DE FINALISTE	32	1	2	2	4	4	20	45	90
1/32ème de Finaliste	<i>33 et plus</i>	1	1	1	2	3	5	10	20



LE CLASSEMENT FFT

5.4 Gestion des WO et Blocage classement



Gestion des WO :

En cas de défaite(s) par WO en Poule, les joueurs de la paire marqueront les points du rang final obtenu au sein de leur poule.

Si une équipe ne dispute aucun match (poule ou tableau), elle ne sera pas classée et ne figurera pas dans l'état de résultats.

Art. 230 bis – RS de la FFT 2021 :

En cas de défaite par WO, les joueurs de l'équipe ayant déclaré WO ne marqueront pas les points qui auraient dû leur être attribués pour le tour de la compétition considéré. Ils marqueront les points du tour précédent.

En cas de WO dès leur premier match, les joueurs de l'équipe ayant déclaré WO ne marqueront aucun point sur la compétition

En cas de refus de disputer un match de classement, la paire sera alors classée au dernier rang de sa tranche de tableau. Il est en effet obligatoire de disputer les matchs de classement proposés par l'Organisateur du tournoi.

Blocage :

Maternité (Art. 230 – alinéa 2-a)

Les joueuses licenciées qui, en raison d'une maternité, n'ont pu participer aux compétitions pendant au moins 5 mois consécutifs, peuvent bénéficier d'une mesure de blocage de leur classement.

Pour pouvoir bénéficier de ce blocage de classement, aucun match ne doit avoir été disputé entre la fin de la période de 5 mois d'arrêt et la demande. Le classement bloqué sera le dernier classement publié suite au dernier tournoi disputé par la joueuse.

Il s'appliquera durant 12 mois, à compter de la fin de la période d'arrêt de 5 mois.

Raisons de santé (Art. 230 – alinéa 2-b)

Les joueurs classés dans le Top 100 français qui, pour des raisons de santé, n'ont pu participer aux compétitions pendant au moins 5 mois consécutifs au cours des 12 derniers mois, pourront bénéficier d'une mesure de blocage de leur classement.

Pour pouvoir bénéficier de ce blocage, aucun match ne doit avoir été disputé entre la fin de la période de 5 mois d'arrêt et la demande. Le classement bloqué sera le dernier classement publié suite au dernier tournoi disputé par le joueur. Lors de la reprise de compétition, ce joueur bénéficiera de ce classement bloqué pour ses 5 premiers tournois



LE CLASSEMENT FFT

5.5 Assimilations



Niveau du joueur
(Actuel ou passé)

Classé ou avoir été au tennis
15 à 2/6
Assimilation

Classé ou avoir été au tennis
2/6 à 1^{ère} série
Assimilation

Classé ou avoir été au BT
ITF N°1 à 300
Assimilation

Avoir été Top 100 au BT
FFT N°1 à 100
Assimilation

Etre ou avoir été à haut niveau
au Beach Volley, Badminton...
Classement présumé

Des assimilations de classement Beach tennis peuvent être délivrées à certains **joueuses et joueurs français et étrangers, âgées de 13 ans et plus**, afin que leur classement reflète au mieux leur niveau de jeu.

Ces assimilations peuvent être délivrées sous certaines conditions.

Les joueurs français concernés :

Les joueurs ayant évolué en Equipe de France de Beach Tennis

Les joueurs disposant, ou ayant disposé, d'un classement significatif sur le plan international (ranking ITF)

Les joueurs classés, ou ayant été classés, au tennis au minimum 15 au tennis

Les joueurs étrangers concernés :

Les joueurs étrangers disposant d'un classement significatif dans leur pays d'origine

Les joueurs disposant d'un très bon classement au plan international (ranking ITF)

Les joueurs classés, ou ayant été classés, au minimum à 15 au tennis en France

Cette assimilation sera donnée en fonction de la grille suivante, et pondérée en tenant compte de leur expérience au Beach tennis, et à la période à laquelle ils ont eu ces titres, palmarès ou classement de tennis ou Beach tennis.

La demande est à faire par mail auprès du service Beach Tennis de la FFT, soit par : la joueuse ou le joueur concerné, et éligible à cette assimilation,

Un Juge Arbitre de Tournoi en accord avec la personne à assimiler, avant le tournoi

IMPORTANT : Anticiper la demande d'assimilation **au moins un mois avant le début d'un tournoi**, le temps que la commission étudie la demande et fasse l'assimilation.



LE CLASSEMENT FFT

5.6 Valorisation du circuit ITF BT dans le classement français



En cours de construction par la DTN et le service classement.





6. LES CHAMPIONNATS REGIONAUX 2023 JEUNES et SENIORS

LES CHAMPIONNATS REGIONAUX 2023 – JEUNES et SENIORS

6.1 Mode de qualification



Les Championnats Régionaux de Beach Tennis Jeunes et Seniors sont ouverts aux joueuses et joueurs :

- de nationalité française,
- licenciés à la FFT (multi raquettes ou Beach Tennis) pour le compte de l'année sportive en cours et dont la date de rattachement de la licence correspond aux conditions de délai fixées par la ligue pour pouvoir participer au championnat régional qualificatif,
- dont l'attestation de licence précise la mention « Compétition autorisée »,
- faisant partie des catégories **U14 (13 et 14 ans) et U18 (15 à 18 ans) pour les jeunes, ou 19 ans et supérieures pour les seniors**

Les Championnats Régionaux Jeunes et Seniors de Beach Tennis se déroulent en 2 phases :

- Une **phase régionale** organisée par chacune des 18 ligues, avec une date butoir le week-end du **24 et 25 Juin 2023**.
- Une **phase nationale** regroupant 32 équipes messieurs et 32 équipes dames, et qui se déroulera les **24, 25 et 26 août 2023**.

Remarque : Si une Ligue organise des **phases départementales**, les joueurs doivent être licenciés dans la même ligue, mais pas obligatoirement dans le même département. Un joueur ne peut naturellement participer qu'à une seule phase départementale qualificative pour la phase régionale.

Ces phases départementales sont facultatives, mais permettent d'obtenir des points pour le classement Beach tennis, au-delà de ceux obtenus lors de la phase régionale.

Les phases départementales doivent être organisées au plus tard le week-end avant les phases régionales.

• MUTATION :

IMPORTANT : Toute demande de changement de club, et si elle a pour effet de changer de ligue, doit intervenir, auprès de la ligue d'accueil, **au plus tard le 15 décembre 2022**.

Toute demande de changement de club **postérieure au 15 décembre 2022**, et si elle a pour effet de changer de ligue, ne peut être justifiée que par un déménagement et doit faire l'objet d'un **justificatif officiel à fournir** à la Ligue d'accueil à l'appui de la demande.

Pour plus d'informations et connaître des exigences spécifiques de ligue éventuelles, veuillez contacter la ligue concernée.



LES CHAMPIONNATS REGIONAUX 2023 – JEUNES et SENIORS

6.1 Mode de qualification



- **SURCLASSEMENT JEUNES (art. 217 des Règlements Sportifs FFT) :**

Sauf dérogation accordée par le Comité des Championnats de France, un joueur ne peut participer au Championnat Régional de Beach tennis 2023 que dans sa catégorie d'âge, si celle-ci existe.

La demande d'autorisation de surclassement jeunes doit être envoyée au comité des Championnats de France par mail : beachtennis@fft.fr **au plus tard un mois avant la date de début du championnat régional de la ligue concernée.** Elle doit être formulée par les représentants légaux du joueur, ou par lui-même si celui-ci a 18 ans.

Cette demande peut être formulée dans les cas suivants :

- Les joueurs nés en 2011 et 2012 (U12) souhaitent participer dans la catégorie U14
- Les joueurs nés entre 2005 et 2008 (U18) souhaitent participer dans la catégorie Seniors

La demande d'autorisation de surclassement dans la **catégorie Seniors** ne pourra être formulée que par un joueur ou une joueuse remplissant les conditions suivantes :

- Avoir été champion ou championne de France de Beach Tennis U18

Et

- Être ou avoir été dans le top 5 FFT de Beach Tennis

La demande d'autorisation de surclassement dans la **catégorie U14** devra être accompagnée des pièces suivantes :

- Certificat auprès d'un **médecin du sport** qui autorise la pratique du Beach tennis en compétition pour la catégorie d'âge souhaitée
- Un descriptif du palmarès sportif de la joueuse ou du joueur.



LES CHAMPIONNATS REGIONAUX 2023 – JEUNES et SENIORS

6.2 Epreuves organisées



Seniors

Le Championnat Régional Seniors de Beach Tennis 2023 est qualificatif pour les Championnats de France de Beach tennis 2023, qui se dérouleront du 24 au 26 août 2023 (*Ligue et ville hôtes, non connues à date*).

Il comprend une épreuve de **Double Dames** et une épreuve de **Double Messieurs**.

Jeunes

Le Championnat Régional Jeunes de Beach Tennis 2023 est qualificatif pour les Championnats de France de Beach tennis 2023, qui se dérouleront du 24 au 26 août 2023 (*Ligue et ville hôtes, non connues à date*).

Il comprend une épreuve de **Double Filles U14**, une épreuve de **Double Filles U18**, une épreuve de **Double Garçons U14**, une épreuve de **Double Garçons U18**.

En cas d'impossibilité d'organiser le Championnat Régional Séniors et Jeunes de Beach tennis 2023 avant la date butoir imposée, l'épreuve est annulée et les listes des 4 meilleures équipes inscrites (Dames et Messieurs) dans chaque catégorie jeunes U14 et U18 et seniors sont transmises à la FFT.

Les listes des meilleures équipes sont déterminées par le poids de chaque équipe établi en fonction du classement à la date du début du Championnat Régional de Beach tennis 2023.

Attention, seuls les évènements suivants peuvent justifier une annulation définitive du Championnat Régional de Beach tennis 2023 :

- Cas de force majeure
- Arrêté préfectoral interdisant la réalisation de la compétition
- Pandémies
- Intempéries importantes
- Absence d'autorisation administrative d'utilisation des installations (plage, plage urbaine, base de loisirs, etc).



LES CHAMPIONNATS REGIONAUX 2023 – JEUNES et SENIORS

6.2 Epreuves organisées



Seniors

Le Championnat Régional Seniors de Beach Tennis se disputera sous la forme d'un Tournoi Multi-Chances (TMC). Si le nombre d'équipes par catégorie est inférieur à 4, l'épreuve aura lieu pour désigner les vainqueurs, mais l'épreuve ne sera pas homologuée (minimum 4 équipes pour homologuer une épreuve), conformément à l'article 210-2 des règlements sportifs de la FFT.

Jeunes

Le Championnat Régional jeunes U14 et U18 se déroulera sous la forme de poules ou d'un TMC en fonction du nombre d'inscrits. Si le nombre d'équipes par catégorie est inférieur à 4, l'épreuve aura lieu pour désigner les vainqueurs, mais l'épreuve ne sera pas homologuée (minimum 4 équipes pour homologuer une épreuve) conformément à l'article 210-2 des règlements sportifs de la FFT.

Les poules et les tableaux seront constitués conformément aux articles 210 à 214 des règlements sportifs de la FFT 2023.

● Le format de jeu :

Tous les matchs des tableaux principaux et de classement se jouent au **format 4** = 2 sets à 6 jeux ; point décisif. 3ème set = super jeu décisif à 10 points.

Toutefois, en raison des circonstances exceptionnelles (délais, météo, etc.), le juge-arbitre se réserve le droit d'adapter le format de jeu en utilisant les formats 5 ou 6, pour les matchs de classement en priorité, et pour les matchs du tableau principal en dernier recours. Il devra alors en informer les joueurs avant le tour dans lequel ce format sera joué.

● Hauteur du filet :

- **1,80m pour les messieurs**

- **1,70m pour les dames et les jeunes U14/U18.**



LES CHAMPIONNATS REGIONAUX 2023 – JEUNES et SENIORS

6.3 Résultats



A l'issue du Championnat Régional de Beach Tennis 2023 et **avant le 30 juin 2023**, le juge-arbitre saisira les résultats sur l'application fédérale prévue à cet effet. Ces résultats sont pris en compte pour le classement beach tennis de juillet 2023, conformément à l'article 229 des règlements sportifs de la FFT.

Les 4 équipes de chaque tableau final du Championnat régional de beach tennis 2023 sont communiquées par la Ligue à la FFT **avant le lundi 3 juillet 2023 à l'adresse suivante : beachtennis@fft.fr**.

Seniors

Les vainqueurs Seniors en Double Messieurs et Double Dames du Championnat Régional Seniors de Beach Tennis 2023 seront directement qualifiés pour les Championnats de France Seniors de Beach Tennis 2023.

Les équipes classées 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} pourront bénéficier d'une des 14 places supplémentaires, attribuées comme suit :

- Des **wilds-cards** peuvent être attribuées conformément à l'article 219 des règlements sportifs de la FFT ;
- Les places restantes sont attribuées en fonction du poids de l'équipe (établi en fonction du classement à la date du début du Championnat Régional de Beach tennis 2023).

Si toutefois le Championnat régional n'a pas eu lieu, la liste des 4 meilleures équipes dudit Championnat sera intégrée à la liste des équipes pouvant bénéficier d'une des 14 places supplémentaires prévues par les règlements sportifs de la FFT.

Jeunes

Les vainqueurs jeunes en Double Filles et Doubles Garçons du Championnat Régional Jeunes de Beach Tennis 2023 seront directement qualifiés pour les Championnats de France Jeunes de Beach Tennis 2023.

Le tableau des Championnats de France peut être complété par :

- la meilleure équipe au poids à la date de l'inscription dans le championnat régional, en cas d'annulation de celui-ci pour une des raisons indiquées ;
- les équipes classées 2^e, 3^e et 4^e, au poids d'équipe (établi en fonction du classement à la date du début du championnats régional de beach tennis 2023), à raison de **deux équipes maximum par ligue et par tableau**.





7. LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2023 SENIORS

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2023 - SENIORS

7.1 Mode de qualification



Les Championnats de France Seniors de Beach Tennis sont ouverts aux joueuses et joueurs :

- de nationalité française, (et ceux dès les phases régionales)
- licenciés à la FFT (multi raquettes ou Beach Tennis) pour le compte de l'année sportive en cours et dont la date de rattachement de la licence correspond aux conditions de délai fixées par la ligue pour pouvoir participer au championnat régional qualificatif,
- dont l'attestation de licence précise la mention « Compétition autorisée »,
- faisant partie des **catégories d'âge 19 ans ou supérieures**

Les Championnats de France Seniors de Beach Tennis se déroulent en 2 phases :

- Une **phase régionale** organisée par chacune des 18 ligues, avec une date butoir le week-end du **24 et 25 Juin 2023**.
- Une **phase nationale** regroupant 32 équipes messieurs et 32 équipes dames, et qui se déroulera à (Ligue)
les **24, 25 et 26 août 2023**

Remarque : Si une Ligue organise des **phases départementales**, les joueurs doivent être licenciés dans la même ligue, mais pas obligatoirement dans le même département. Un joueur ne peut naturellement participer qu'à une seule phase départementale qualificative pour la phase régionale.

Ces phases départementales sont facultatives mais permettent d'obtenir des points pour le classement Beach tennis, au-delà de ceux obtenus lors de la phase régionale.

Les phases départementales doivent être organisées au plus tard le week-end avant les phases régionales.

Rappel mutation : La date limite de prise de licence pour pouvoir participer au Championnat Régional et/ou Départemental est fixée au plus tard le 15 décembre 2022.

Toute demande de changement de club **postérieure au 15 décembre 2022**, et si elle a pour effet de changer de ligue, ne peut être justifiée que par un déménagement et doit faire l'objet d'un **justificatif officiel à fournir** à la Ligue d'accueil à l'appui de la demande.

Pour plus d'informations ou des exigences spécifiques de ligue, veuillez contacter la ligue concernée.



LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2023 - SENIORS

7.1 Mode de qualification



Comme chaque année, chaque Ligue pourra qualifier de 1 à 4 équipes maximum par épreuve Senior (DM & DD) à savoir l'équipe Championne de Ligue directement qualifiée + 3 équipes qualifiables. **La Ligue inscrira obligatoirement l'équipe finaliste et les deux équipes demi-finalistes de son Championnat régional** (quelles que soient les disponibilités des équipes pour les championnats de France; les équipes classées 5 et plus ne pourront être repêchées).

Aussi, pour chaque épreuve :

- Les 18 équipes championnes de ligue sont **directement qualifiées** ;
- Les 14 places supplémentaires sont attribuées de la manière suivante :
 - Des wild-cards peuvent être attribuées conformément à l'article 219 des règlements sportifs de la FFT ;
 - Les places restantes sont attribuées en fonction du poids de l'équipe (établi en fonction du classement de **juillet 2023**).
=> Chacune des 18 ligues inscrira sur le formulaire d'engagement ses 3 équipes qualifiables, à savoir son équipe finaliste ainsi que ses deux équipes demi-finalistes (aucune autre équipe ne peut être inscrite).
=> Toutes les équipes qualifiables des 18 ligues, finalistes et demi-finalistes, seront ordonnées de 1 à 54, en tenant compte du classement de **juillet 2023** (à poids d'équipes égaux, un tirage au sort sera effectué par le service Beach Tennis de la FFT)
=> Les 14 meilleures équipes de cette liste (toujours au classement de juillet 2023) seront qualifiées pour le Championnat de France BT 2023 ; les équipes suivantes, du rang 15 au rang 54, constitueront la liste des équipes remplaçantes

Mode d'attribution et de demandes de Wild Cards (WC) Senior :

- Date butoir de la demande : **maximum 1 mois avant la date des championnats régionaux seniors** de Beach tennis de la ligue concernée auprès du Service Beach tennis FFT qui transmettra la demande au comité des championnats de France de BT. Au-delà de ce délai, aucune demande de WC Senior ne sera étudiée.
- Possibilité de 2 wild-cards (2 paires) maximum par tableau dames de 32 et de 2 wild-cards (2 paires) maximum par tableau messieurs de 32, qui sont attribuées par le Comité des Championnats de France de BT. Ce qui pourra réduire en cas d'attribution de WC, le nombre d'équipes seniors sur les 4 maxi qualifiables (WC comprises).
- Les attributions des WC se font par le Comité des chpts de France. Les critères d'attribution :
 - Les 2 joueurs doivent être dans le top 35 ITF et participent à un tournoi ITF à l'étranger qui les empêche d'être présents aux championnats régionaux de leur ligue de rattachement.



LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2023 - SENIORS

7.2 Classements / Diffusion des listes



- **Classements à prendre en compte :**

- Le classement pris en compte pour **déterminer les équipes qualifiées** pour les Championnats de France est le classement du mois de **Juillet 2023** (la liste des équipes qualifiables est établie au mois de juillet, mais n'évoluera pas avec le classement du mois d'août).
- Le classement pris en compte pour **déterminer les têtes de séries**, et donc l'établissement du tableau, est le classement d'**août 2023**.

- **Diffusion des listes :**

Les ligues doivent inscrire leurs équipes auprès de la FFT **au plus tard le vendredi 30 juin 2023** (cf. formulaire FFT prévu à cet effet) par mail sur : beachtennis@fft.fr

Les listes des équipes directement qualifiées, ainsi que des équipes remplaçantes seront diffusées et communiquées aux Ligues le lundi 10 juillet 2022.

Plusieurs cas de forfaits, et donc de remplacements, peuvent se présenter.



LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2023 - SENIORS

7.3 Remplacements



1 - Forfait de l'équipe championne de ligue :

a. Avant la diffusion des listes par la FFT (lundi 10 juillet 2023) :

Dans ce cas, l'équipe finaliste est qualifiée d'office mais la Ligue ne pourra pas remplacer l'équipe Championne de Ligue forfait, par une autre équipe que les 4 équipes déjà inscrites. La Ligue n'inscrira donc que 3 équipes au total sur son formulaire; ; en précisant que l'équipe championne de ligue est indisponible.

b. Après la diffusion des listes par la FFT (lundi 10 juillet 2023) et au plus tard le mardi 22 août à 18h, soit 24h avant le tirage au sort qui aura lieu le mercredi 23 août :

Ce WO intervenant après la diffusion des listes, et chaque Ligue devant disposer au minimum d'une équipe qualifiée par épreuve, deux cas de figure peuvent se présenter :

- 1- Soit la Ligue dispose déjà d'une deuxième équipe qualifiée, auquel cas on prendra la première équipe sur la liste des équipes remplaçantes, et ce quelle que soit la Ligue de cette équipe ;
- 2- Soit la Ligue ne dispose d'aucune autre équipe qualifiée ; on repêchera alors, dans ce cas, la première équipe de la Ligue dans la liste des équipes remplaçantes, et ce même si celle-ci se situe derrière des équipes mieux classées d'autres ligues.

c. Après la publication des tableaux :

Aucun remplacement d'équipe n'est autorisé passé ce délai, l'équipe sera déclaré WO.



LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2023 - SENIORS

7.3 Remplacements



2 - Forfait d'une équipe parmi les 3 équipes qualifiables, finaliste ou demi-finalistes :

a. Avant la diffusion des listes par la FFT (lundi 10 juillet 2023) :

Dans ce cas, la Ligue perd une équipe qualifiable parmi la liste de ses quatre équipes demi-finalistes. Elle conserve donc 2 équipes qualifiables en plus de son équipe Championne de Ligue.

b. Après la diffusion des listes par la FFT (lundi 10 juillet 2023) et au plus tard le mardi 22 août à 18h, soit 24h avant le tirage au sort qui aura lieu le mercredi 23 août :

L'équipe est déclarée WO et la gestion des repêchages s'effectue sans tenir compte des ligues.

c. Après la publication du tableau :

Aucun remplacement d'équipe n'est autorisé passé ce délai, et l'équipe sera déclarée forfait.



LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2023 - SENIORS

7.3 Remplacements



3 - Forfait d'un des 2 joueurs d'une équipe (parmi les 4 équipes de ligue) :

a. Avant la diffusion des listes par la FFT (lundi 10 juillet 2023) :

La ligue a la possibilité de remplacer le joueur défaillant *parmi les participants au championnat régional*. On entend par « joueur ayant participé au championnat régional » tout joueur inscrit dans une équipe ayant figuré dans le tableau de la phase qualificative régionale, sans tenir compte du WO ou non de cette équipe. Ainsi, la Ligue peut encore conserver l'inscription de 4 équipes complètes puisque les listes n'ont pas été diffusées.

b. Après la diffusion des listes par la FFT (lundi 10 juillet 2023) et au plus tard le mardi 22 août à 18h, soit 24h avant le tirage au sort qui aura lieu le mercredi 23 août :

La Ligue a la possibilité de remplacer le joueur défaillant par un joueur ayant participé au Championnat régional.

Toutefois, l'équipe ne pourra en aucun cas se renforcer. Par conséquent, en fonction du classement du nouveau joueur – obligatoirement inférieur ou égal au joueur ayant déclaré forfait (classement du mois d'août) et donc du nouveau poids de l'équipe, la Ligue pourra soit conserver sa place parmi les équipes qualifiées ou repêchées, soit basculer dans la liste des équipes repêchables et perdre cette place.

Si la Ligue décide de déclarer l'équipe WO, on revient au cas du forfait 2 – b précédent.

c. Après la diffusion des tableaux : passé ce délai, aucun remplacement ne sera autorisé et l'équipe sera déclarée forfait.



LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2023 - SENIORS

7.4 Formule sportive & programmation



- **Le Championnat de France se déroule sous la forme d'un Tournoi Multi-matches à 32 équipes (toutes les équipes seront classées de 1 à 32 à l'issue du Championnat).**

- **Le tableau :**

- Nombre d'équipes : 32
- Nombre d'équipes qualifiées directement : 18
- Nombre d'équipes repêchées grâce au classement de juillet : 14 dont les Wild-Cards potentiellement attribuées.
- Les 8 équipes ayant le meilleur poids au Classement du mois d'août (le plus faible) sont têtes de séries. Les 24 autres équipes sont placées par tirage au sort intégral.

- **Le format de jeu :**

Tous les matchs des tableaux finaux et de classement se jouent au **format 4** = 2 sets à 6 jeux ; point décisif. 3ème set = super jeu décisif à 10 points.

- **Hauteur du filet : 1,80m chez les messieurs comme aux régionaux et 1,70m pour les dames.**

- **Programme prévisionnel :**

- Jeudi : 1/16^{èmes} de finale du tableau final + matchs de classement
- Vendredi matin : 1/8^{èmes} de finale du tableau final + matchs de classement
- Vendredi après-midi : 1/4 de finale + matchs de classement
- Samedi matin : 1/2 finales + matchs de classement
- Samedi après-midi : Finales + matchs de classement





8. LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2023 JEUNES U14 et U18

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2023 – JEUNES U14 et U18

8.1 Mode de qualification



Les Championnats de France Jeunes U14 et U18 de Beach Tennis sont ouverts aux joueurs :

- de nationalité française,
- licenciés à la FFT pour le compte de l'année sportive en cours et dont la date de rattachement de la licence correspond aux conditions de délai fixées par la ligue pour pouvoir participer au championnat régional qualificatif
- dont l'attestation de licence précise la mention « Compétition autorisée »
- faisant partie des **catégories d'âge de 13 à 18 ans, avec en U14 : uniquement ouvert pour les 13 et 14 ans (2009 et 2008) et en U18 : ouvert uniquement de 15 à 18 ans (2007 à 2004).**

Sauf dérogation accordée par le Comité des Championnats de France, un joueur ne peut participer au Championnat Régional de Beach tennis et donc aux France que dans sa catégorie d'âge, si celle-ci existe (cf. critères surclassement jeunes diapo. P.49)

Les Championnats de France Jeunes U14 et U18 de Beach Tennis se déroulent en 2 phases :

- Une **phase régionale** organisée par chacune des 18 ligues, avec une date butoir le week-end du **24 et 25 Juin 2023**.
- Une **phase nationale** qui regroupe 18 équipes garçons et 18 équipes filles, à (ligue) les **24, 25 et 26 août 2023**.

Remarque : Si une Ligue organise des **phases départementales**, les joueurs doivent être licenciés dans la même ligue, mais pas obligatoirement dans le même département. Un joueur ne peut naturellement participer qu'à une seule phase départementale qualificative pour la phase régionale.

Ces phases départementales sont facultatives mais permettent d'obtenir des points pour le classement Beach tennis, au-delà de ceux obtenus lors de la phase régionale.

Les phases départementales doivent être organisées au plus tard le week-end avant les phases régionales.

Rappel mutation : La date limite de prise de licence pour pouvoir participer au Championnat Régional et/ou Départemental est fixée au plus tard le 15 décembre 2022.

Toute demande de changement de club **postérieure au 15 décembre 2022**, et si elle a pour effet de changer de ligue, ne peut être justifiée que par un déménagement et doit faire l'objet d'un **justificatif officiel à fournir** à la Ligue d'accueil à l'appui de la demande.

Pour plus d'informations ou des exigences spécifiques de ligue, veuillez contacter la ligue concernée.



LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2023 – JEUNES U14 et U18

8.1 Mode de qualification



Chaque Ligue peut qualifier 1 équipe par épreuve U14 et U18, filles et garçons (DM & DD), à savoir l'équipe Championne de Ligue directement qualifiée + 3 équipes potentiellement remplaçantes (pour la première fois) à **savoir l'équipe finaliste et les deux équipes demi-finalistes de son championnat régional**, au cas où un repêchage devait être effectué, si l'équipe championne de Ligue n'était pas disponible, afin que chaque ligue puisse être représentée (quelles que soient les disponibilités des équipes pour les championnats de France; les équipes classées 5 et plus ne pourront être repêchées).

Néanmoins, une ligue ne pourra pas qualifier plus de deux équipes par tableau, même si il reste des places dans le tableau de 18.

Aussi, pour chaque épreuve jeunes U14 et U18 :

- Les 18 équipes championnes de ligue sont **directement qualifiées** ;
- Néanmoins, si l'équipe Championne de Ligue Jeunes U14 et/ou U18 ne peut être présente :
 - => Chacune des 18 ligues inscrira sur le formulaire d'engagement ses 3 équipes qualifiables, à savoir son équipe finaliste ainsi que ses deux équipes demi-finalistes (aucune autre équipe ne peut être inscrite au-delà des demi-finalistes). Ces équipes constituent la liste des équipes repêchables.
 - => Toutes les équipes qualifiables des 18 ligues (finalistes et demi-finalistes) seront ordonnées de 1 à 54, en tenant compte du classement de **juillet 2022** (à poids d'équipes égaux, sur une même ligue dans les demi-finalistes, un tirage au sort sera effectué par le Service Beach Tennis de la FFT). Ces équipes constituent la liste des équipes remplaçantes.
 - => Si une Ligue n'engage pas d'équipe U14 et/ou U18 pour le Championnat parmi les 4 identifiées, celle-ci sera alors remplacée par la 1^{ère} équipe finaliste de la liste des équipes repêchables des autres ligues; **en tenant compte du critère que 2 équipes jeunes maximum de la même ligue par tableau jeunes pourront être qualifiées.**



LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2023 – JEUNES U14 et U18

8.2 Classements / Diffusion des listes



● Classements à prendre en compte :

- Le classement pris en compte pour **déterminer les équipes repêchables** pour les Championnats de France est le classement du mois de **Juillet 2023** (la liste des équipes repêchables est établie au mois de juillet, mais n'évoluera pas avec le classement du mois d'août)
- Le classement pris en compte pour **déterminer les têtes de séries**, et donc l'établissement du tableau, est le classement du mois d'**août 2023**.

● Diffusion des listes :

Les ligues doivent inscrire leurs équipes auprès de la FFT **au plus tard le vendredi 30 juin 2023** (cf. formulaire FFT prévu à cet effet) par mail : beachtennis@fft.fr

La liste des équipes directement qualifiées, ainsi que la liste des équipes repêchables seront diffusées et communiquées aux Ligues le **lundi 10 juillet 2023**.

Plusieurs cas de forfaits, et donc de remplacements, peuvent se présenter.



LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2023 – JEUNES U14 et U18

8.3 Remplacements



Une équipe est déclarée WO dès lors qu'un des deux joueurs est forfait. Aucune recomposition d'équipe n'est possible.

1- Forfait de l'équipe championne de ligue :

a. Avant la diffusion des listes par la FFT (lundi 10 juillet 2023) :

Dans ce cas, l'équipe finaliste est qualifiée d'office. La ligue Championne de Ligue forfait, par une autre équipe que les 4 équipes déjà inscrites. La Ligue n'inscrira donc que 3 équipes au total sur son formulaire; en précisant que l'équipe championne de ligue est indisponible.

b. Après la diffusion des listes par la FFT (lundi 10 juillet 2023) et au plus tard le mardi 22 août à 18h, soit 24h avant le tirage au sort qui aura lieu le mercredi 23 août :

Ce WO intervenant après la diffusion des listes, et chaque Ligue devant disposer au minimum d'une équipe qualifiée par épreuve, deux cas de figure peuvent se présenter :

- 1- Soit la Ligue dispose déjà d'une deuxième équipe qualifiée, auquel cas on prendra la première équipe sur la liste des équipes remplaçantes, et ce quelle que soit la Ligue de cette équipe;
- 2- Soit la Ligue ne dispose d'aucune autre équipe qualifiée ; on repêchera alors, dans ce cas, la première équipe de la Ligue dans la liste des équipes remplaçantes, et ce même si celle-ci se situe derrière des équipes mieux classées d'autres ligues.

c. Après la publication des tableaux :

Aucun remplacement d'équipe n'est autorisé passé ce délai, l'équipe sera déclaré WO.



LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2023 – JEUNES U14 et U18

8.3 Remplacements



2 - Forfait d'une équipe parmi les 3 équipes qualifiables, finaliste ou demi-finalistes :

a. Avant la diffusion des listes par la FFT (lundi 10 juillet 2023) :

Dans ce cas, la Ligue perd une équipe qualifiable parmi la liste de ses trois équipes qualifiables. Elle conserve donc une des 2 équipes encore qualifiables, en plus de son équipe Championne de Ligue.

b. Après la diffusion des listes par la FFT (lundi 10 juillet 2023) et au plus tard le mardi 22 août à 18h, soit 24h avant le tirage au sort qui aura lieu le mercredi 23 août :

L'équipe est déclarée WO et la gestion des repêchages s'effectue sans tenir compte des ligues si les 4 équipes au total : Championne de ligue, finalistes et demi-finalistes ne peuvent être présentes aux Championnats de France.

c. Après la publication du tableau :

Aucun remplacement d'équipe n'est autorisé passé ce délai, et l'équipe sera déclarée forfait.



LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2023 – JEUNES U14 et U18

8.4 Formule sportive & programmation



3 - Forfait d'un des 2 joueurs d'une équipe (parmi les 4 équipes de ligue) :

a. Avant la diffusion des listes par la FFT (lundi 10 juillet 2022) :

La ligue a la possibilité de remplacer le joueur défaillant **parmi les participants au championnat régional**. On entend par « joueur ayant participé au championnat régional » tout joueur inscrit dans une équipe ayant figuré dans le tableau de la phase qualificative régionale, sans tenir compte du WO ou non de cette équipe. Ainsi, la Ligue peut encore conserver l'inscription de 4 équipes complètes (champion de ligue à demi-finalistes et pas au-delà) puisque les listes n'ont pas été diffusées.

b. Après la diffusion des listes par la FFT (lundi 10 juillet 2022) et au plus tard le mardi 22 août à 18h, soit 24h avant le tirage au sort qui aura lieu le mercredi 23 août :

La Ligue a la possibilité de remplacer le joueur défaillant par un joueur ayant participé au Championnat régional.

Toutefois, l'équipe ne pourra en aucun cas se renforcer. Par conséquent, en fonction du classement du nouveau joueur – obligatoirement inférieur ou égal au joueur ayant déclaré forfait (classement du mois d'août) et donc du nouveau poids de l'équipe, la Ligue pourra soit conserver sa place parmi les équipes qualifiées ou repêchées, soit basculer dans la liste des équipes repêchables et perdre cette place.

Si la Ligue décide de déclarer l'équipe WO, on revient au cas du forfait 2 – b précédent.

c. Après la diffusion des tableaux : passé ce délai, aucun remplacement ne sera autorisé et l'équipe sera déclarée forfait.

Les autres ligues, par poids des équipes, pourront ainsi compléter la liste de 18 équipes participantes jeunes à compléter la liste des 18 participants jeunes par catégorie d'âge U14 et U18, en respectant la règle de 2 équipes jeunes maximum par ligue et par tableau.



LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2023 – JEUNES U14 et U18

8.4 Formule sportive & programmation



- **La formule sportive des Championnats de France Jeunes U14 et U18 sera déterminée ultérieurement en fonction du nombre total d'équipes inscrites.**

Il est très probable que la formule de la Compétition soit : Poules + Tableau Final.

- **Le format de jeu :**

Tous les matchs des tableaux finaux et de classement se jouent au **format 4** = 2 sets à 6 jeux ; point décisif. 3ème set = super jeu décisif à 10 points

- **Hauteur du filet : 1,70m pour les jeunes U14 et U18 (comme aux régionaux).**

- **Programme prévisionnel :**

A définir en fonction du nombre total d'équipes inscrites.





Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter
le service Beach Tennis – beachtennis@fft.fr